



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

Poste de police Olivier Rouquier

Travaux
p. 7

Sécurité
p. 10

Associations
p. 34

Sommaire

 <p>Actualités municipales Travaux</p>	 <p>Actualités municipales inauguration du poste de PM</p>	<p>Édito du maire</p> <p>Comptes-rendus des conseils municipaux Travaux</p> <p>Actualités municipales</p> <p>Coup d'œil dans le rétro</p> <p>Agenda</p> <p>La vie des associations</p>	<p>p.3</p> <p>p.4</p> <p>p.7</p> <p>P.10</p> <p>P.30</p> <p>P.35</p> <p>P.36</p>
 <p>Actualités municipales Éducation</p>	 <p>La vie des associations L'espoir d'une reprise</p>	 <p>Manifestations à venir Festival Marcel Pagnol</p>	 <p>Actualités municipales Environnement</p>

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Rendez-vous élus : 04 66 74 61 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoinz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud -
Manue - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



« Le principe de construction raisonnée que nous portons entre dans sa phase opérationnelle... »

Chères Milhautoises, Chers Milhautois,

L'aménagement apaisé de notre commune est une de nos priorités. Il se doit d'intégrer une mutation urbaine qui doit préserver notre cadre de vie, répondre aux besoins de l'ensemble des habitants en restant en adéquation avec les lois qui régissent nos collectivités.

Plusieurs facteurs concourent à cette évolution !

La première est tout simplement la progression démographique : vous en avez fait partie pour beaucoup d'entre-vous. Vous avez, il y a plus de 40 ans fait le choix de vous installer au milieu des quelques 1 800 habitants pour porter sa population à 6 000. Quelle transformation ! Invariablement les lois contraignent et influencent notre avenir, notamment celles qui poussent à nous faire grandir trop vite et n'importe comment ! Ce ne sera pas le cas ! Nous serons toujours vigilants et attentifs, et nous conduirons un développement maîtrisé et responsable. Nous le savons, dans 10, 12 ans la pression démographique aura encore pesé sur le Gard, Nîmes Métropole et notre ville ! L'urbanisation contrainte qui pèse sur les communes comme sur Milhaud doit être perçue comme une chance.

Le principe de construction raisonnée que nous portons entre dans sa phase opérationnelle, pour nos nombreux projets ; ainsi, en est-il des études pour l'accessibilité de la mairie qui sont terminées, permettant de lancer les travaux au printemps. Nous envisageons également d'inaugurer, avant l'été, le parc de loisirs Van GOGH.

Un plan de circulation et une amélioration du stationnement actuellement en phase finale d'élaboration se concrétisent. Il en va de même pour les études du PRISM (point ressource d'information et actions sociales), étroitement liées à celles de la maison de la rue Porte de France qui accueillera les archives municipales. Les études de la nouvelle crèche, ainsi que celle du pôle médical, seront lancées cette année.

Suite aux dégâts du 14 septembre, des rues vont être refaites comme la route de Nîmes, la rue de la Cruvière, de nombreux chemins de garrigue et les tennis.

Notre programme de l'habitat bien en place et le futur quartier « Aubépin » seront soumis à la concertation en fin d'année. Un programme très ambitieux de végétalisation et de fleurissement viendra rendre notre ville encore plus belle.

Des commerces de qualité, un beau marché dominical, des festivités n'attendent que vous !

Faisons de nos rêves une réalité pour que nous prenions du plaisir à vivre ensemble à Milhaud.

*Chaleureusement
Jean-Luc Schone*



Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 9 novembre 2021

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DE L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES TOUCHEES PAR DES EVENEMENTS CLIMATIQUES

Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ou géologiques - DSEC - suite aux intempéries subies par la commune le 14 septembre 2021. Décision adoptée à l'unanimité.

MANDAT SPECIAL : CONGRES DES MAIRES DE FRANCE DU 15 AU 18 NOVEMBRE 2021

Mandat spécial et prise en charge des frais de transports et de séjour au congrès annuel des Maires de France à Jean-Luc DESCLOUX, Maire, André BOLJAT, 3^e adjoint au Maire, délégué aux Affaires Générales et aux Ressources Humaines, Jean-Luc FRANÇOIS, conseiller municipal délégué aux Associations, Commerce, Artisanat et Marché. Décision adoptée à l'unanimité.

AVENANT AUX CONVENTIONS CADRE DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES COMMUNS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE ET A LA COMMUNE DE MIHAUD SUR LES PERIMETRES DEFINIS

Signature des avenants aux conventions cadre portant sur l'ensemble des périmètres mutualisés et application des nouvelles dispositions ayant une incidence financière au 1^{er} janvier 2021. Décision adoptée à l'unanimité.

ADHESION 2022 A LA FEDERATION FRANÇAISE DES FRANCAS

pour un montant annuel de 464,70 €. Décision adoptée à l'unanimité.

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL - PEDT - 2021-2024 ET LABELLISATION DU PLAN MERCREDI

Décision adoptée à l'unanimité.

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE « ALSH PERISCOLAIRE » BONUS TERRITOIRE CTG

Afin de simplifier le traitement de cette prestation de service et d'alléger les démarches de contrôle, le taux devient fixe (95 %). Décision adoptée à l'unanimité.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RESTAURATION, TRANSPORT & HEBERGEMENT DE L'INVITEE DU SALON DU LIVRE 2021

Frais engagés par Mme Evelyne DRESS, actrice, réalisatrice et écrivaine lors du salon du livre du samedi 27 novembre 2021 sur présentation des justificatifs d'un montant maximum de 450 € TTC. Décision adoptée à l'unanimité.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU DISPOSITIF DES PASSEPORTS ETE 2022 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

Mise à disposition des jeunes Milhadois de 13 à 23 ans de 45 « passeports été » au prix de 27 €. Décision adoptée à l'unanimité.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2021 AUX ASSOCIATIONS MILHAUDOISES

Les Jardins du Tistolet : 700 €, La Diane milhadoise : 700 €, CTPR Toros y fiesta : 700 €, Crazy Bulls : 200 € pour un total de 2 300 €. Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS POUR L'OPERATION « 116 ROUTE DE MONTPELLIER » A INTERVENIR ENTRE NIMES METROPOLE, 3F OCCITANIE ET LA COMMUNE

Décision adoptée à l'unanimité.

DELIMITATION D'ESPACES NON AFFECTES DE DOMANIALITE PUBLIQUE ET SIGNATURE DE DOCUMENTS D'ARPENTAGES AU LIEU-DIT LE MOULIN A VENT

Constatation de la non affectation des espaces au pourtour du réservoir communal à l'usage ou au service public, désignation d'un géomètre-expert mandaté pour la production du document modificatif du parcellaire cadastral, acceptation de l'identification cadastrale de ces espaces en vue d'une régularisation, signature du DMPC (ancien document d'arpentage). Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN DE 9 M² SUR LA PARCELLE CADASTREE AH N°502 SITUE AU LIEU-DIT LE TOURIL A LA SA ENEDIS

Installation d'une armoire de coupure et de tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité. Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN DE 15 M² SUR LA PARCELLE CADASTREE AH N°525 SITUE AU LIEU-DIT LE TOURIL A LA SA ENEDIS

Installation d'un poste de transformation de courant électrique et de tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité. Décision adoptée à la majorité.

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ESPACE D'ACCUEIL DE L'HOTEL DE VILLE ET MISE EN ACCESSIBILITE POUR LES LOCAUX RECEVANT DU PUBLIC - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA REGION OCCITANIE ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE

Approbation des nouvelles aides (subvention auprès de la Région Occitanie de 43 690,14 € et fonds de concours auprès de Nîmes Métropole de 110 635,36 €) qui seront sollicitées au lieu et place de celles ayant fait l'objet de la délibération du 18 mars 2021. Décision adoptée à l'unanimité.

REGLEMENT DU SERVICE DE PORTAGE DE COURSES A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES ISOLEES ET/OU A MOBILITE REDUITE

Décision adoptée à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES

Création d'un poste d'ATSEM à temps complet de 35h dans le cadre d'emploi de la filière médico-sociale, domaine petite enfance de catégorie C en remplacement d'un départ à la retraite. Décision adoptée à l'unanimité.

MONTANT DE LA CARTE CADEAU ATTRIBUEE AUX PERSONNELS MUNICIPAUX A L'OCCASION DES FÊTES DE NOEL 2021

d'une valeur de 50 € et de 30 € pour les enfants du personnel municipal âgés de zéro à 13 ans maximum au 31 décembre. Décision adoptée à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF DE NIMES METROPOLE - EXERCICE 2020

Prise d'acte de la présentation du rapport annuel 2020. Décision adoptée à l'unanimité.

Séance du 16 décembre 2021

PRISE EN CONSIDERATION DU PERIMETRE DU PROJET D'AMENAGEMENT NIMES SUD

Prise en considération des études et des orientations d'aménagement définies dans le Projet d'Aménagement de Nîmes Sud et institution d'un périmètre de prise en considération de ce projet. Décision adoptée à l'unanimité.

PRINCIPE DE CONSTITUTION D'UNE RESERVE FONCIERE POUR L'AMENAGEMENT FUTUR DE PLACES DE STATIONNEMENT

sur le territoire de la commune d'après un plan définissant les secteurs impactés. Décision adoptée à l'unanimité.

CESSION DU TERRAIN DE 9M² ET DU BÂTI DE LA PARCELLE DE 35 M² A DIVISER CADASTREE AM N°233 SISE 1 RUE DES OLIVIERS

à Mme Florina Catalina VANTA. Décision adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES GARRIGUES POUR EXTENSION DE SON PERIMETRE ET DE SES COMPETENCES

Décision adoptée à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2020 DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DE LA SPL AGATE

Prise d'acte.

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL 2021

Ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement suivant la décision modificative n°1 du budget principal 2021 et pour les impacts aux chapitres réels de dépenses suivants : + 44 051 € au chapitre 20 (ajustement des prévisions au réel notamment pour les études extension cimetière) ; + 18 421 € au chapitre 21 (ajustement des prévisions au réel notamment l'aménagement de voirie puits perdus et ralentisseurs) ; - 62 472 € au chapitre 23 (reports de certains travaux sur 2022). Décision adoptée à l'unanimité.

PREVENTION ET BIEN-ÊTRE ANIMAL : CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS A INTERVENIR ENTRE LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS ET LA COMMUNE

Décision adoptée à l'unanimité.

Voeux du maire

Nous venons à peine de sortir de la période des illuminations et des cadeaux. C'est un précieux rituel, il ne change pas ! En fait avons-nous vraiment envie qu'il change tant il est rassurant ? Cette fameuse trêve, dite des confiseurs, n'est-elle pas au contraire nécessaire pour nous permettre de souffler un peu dans un monde sans arrêt en mouvement, en bouleversement ! Alors se raccrocher à nos guirlandes peut paraître futile, mais cela nous apaise et nous ramène vers l'humain ! À un peu plus de poésie !

Nous le voyons tous les jours, notre société est fragile, paraît fragile serait-il plus juste de dire, face au virus et aux dégâts qu'il sème sur la planète. Ravages sanitaires, dommages économiques, et renforcement des injustices sociales ! Mais rien ne doit nous faire oublier notre force, notre faculté de résilience, notre capacité à imaginer une autre façon de voir et d'inventer le monde. La force d'Homo Sapiens est justement celle d'avoir su, au fil des milliers d'années, unir son savoir à celui des autres à la recherche de solutions ; de nous faire passer des chasseurs-cueilleurs à PASTEUR, EINSTEIN, et comme Thomas PESQUET, à nous mettre la tête dans les étoiles !

Alors oui, cette énergie et cette force nous les avons déployées cinq fois depuis le début de la pandémie pour combattre et terrasser la COVID 19, parce que nous y croyons et que nous savons que la vaccination reste l'arme de lutte par excellence contre les virus ! Tant de virus ont été combattus, voire éradiqués de la surface du globe grâce à elle. Alors ne laissons pas le doute s'installer ! Agissons tous avec responsabilité. Gardons l'espoir d'une sortie de crise pour cette année 2022 que je vous souhaite la plus belle et la plus douce possible.

Retrouver le sourire sera le plus beau des cadeaux que nous pourrons nous offrir.
Bonne année à tous !

Séminaire des correspondants défense

Une formation importante

La délégation militaire départementale du Gard (DMD 30) a organisé, le 18 novembre 2021, son séminaire d'une journée au profit des correspondants défense du département.

Chaque commune doit en effet désigner parmi ses conseillers municipaux un Correspondant défense dont la mission est de faire vivre le lien Armée-Nation.

Cette fonction s'articule autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen et la politique de mémoire.

Mme Allué Sylvie, conseillère municipale, a représenté la mairie de Milhaud. Cette journée est un moment privilégié d'échanges avec les autres communes.

Sont intervenus, lors de cette journée la DMD 30, l'ONAC, les militaires du 2^e REI, la Défense mobilité et le CIRFA.

Bien sûr, et très important pour chaque commune, la présence du CSNJ (centre de service national de la jeunesse).

Un rappel nous est alors fait : « *Nous comptons sur vous pour identifier les jeunes qui ne sont pas recensés* ». Ils en ont L'OBLIGATION ; le recensement se fait à 16 ans (dans les 3 mois, au plus tard après la date anniversaire).

Cette journée, malgré la situation sanitaire actuelle, s'est déroulée avec beaucoup de convivialité.



Travaux

Dans nos écoles

École maternelle Saint-Exupéry

Le réfectoire et la salle d'évolution « dite carrée » de l'école maternelle Saint-Exupéry ont été équipés de climatisations réversibles. Elles permettront de maintenir des températures confortables dans ces locaux pour les élèves et les personnels pendant les périodes de fortes chaleurs extérieures.



Lors de l'épisode pluvieux du 14 septembre dernier, l'école maternelle a subi de nombreuses infiltrations d'eau par les toitures terrasses qui ont été submergées, tant la quantité de pluie a été importante, rendant les locaux impraticables. Des réparations et des réfections partielles de l'étanchéité de la toiture ont pu avoir lieu rapidement, ce qui a permis de rouvrir l'école aux élèves. Des reprises totales de l'étanchéité seront programmées pour les années à venir.



École élémentaire Jean de la Fontaine

Le grand châssis menuisé, donnant sur l'escalier principal de notre école élémentaire, a été réparé à la suite d'une dégradation lors du dernier épisode venteux.

Les fixations des vitrages ont été remplacées ; les mastics d'étanchéité ont été refaits.

Pendant ces travaux, les élèves ont dû emprunter le second escalier pour se rendre dans les salles de classe.



État des chemins suite aux inondations

Les dégâts occasionnés par les intempéries du 14 septembre ont été considérables. Les fortes pluies qui se sont abattues sur Milhaud ont raviné, défoncé, excavé une très grosse partie de nos chemins de garrigue, les pistes DFCL, certaines de nos rues, comme la rue de la Cruvière, ainsi qu'au cimetière. Il aura fallu attendre le classement en « catastrophe naturelle » et le passage des experts en assurance pour un chiffrage précis des dommages. Ce sont 1,5 million € qui ont été estimés, sachant que les pouvoirs publics ne rembourseront qu'à une certaine hauteur les frais de réfection. On peut attendre dans le meilleur des cas autour de 35 à 40 % de prise en charge par l'État et le conseil départemental, afin de pouvoir effectuer les travaux de remise en état. Une fois validé le niveau de participation accordé à la commune, nous pourrions lancer les marchés de réparation des voiries et chemins. Nous avons dans l'urgence, grâce à une entreprise, pu rendre carrossables les chemins de garrigue pour permettre aux quelques habitants de pouvoir retourner chez eux et aux propriétaires d'accéder à leurs terrains.

Notre voirie

Marquage au sol

Les peintures routières de la commune étant anciennes et par endroit peu visibles, une première tranche de travaux de remise en peinture a été effectuée en cette fin d'année 2021.

Cette tranche de travaux a concerné les voiries d'une zone allant de la route de Nîmes/route de Montpellier jusqu'à la rue de la Poste.

D'autres tranches de travaux de peintures routières auront lieu en 2022 et 2023.

Ralentisseur

Compte tenu de la vitesse excessive de certains de nos concitoyens, et de leurs « dérapages non contrôlés » rue de la Garrigue, un nouveau ralentisseur y a été installé, le long de la voie ferrée. Celui-ci permettra de sécuriser le cheminement des piétons jusqu'à la route de Nîmes.



Réparations provisoires

Le chemin des Carrières Souterraines est emprunté quotidiennement par de nombreux véhicules et poids lourds qui souhaitent rejoindre la D262 en partant du rond-point situé à côté d'Intermarché ; en effet, il n'existe pas de bretelle d'accès direct à la D262 depuis la déviation N113.

Le chemin des Carrières Souterraines n'a jamais été prévu pour de tels passages, ce qui le dégrade énormément. Les poids lourds y passent malgré les panneaux d'interdiction au plus de 3,5 T.

Les dernières pluies ont favorisé les nids de poules, en déstabilisant la fondation de ce chemin, ce qui nous a conduits à devoir fermer cette voie devenue trop dangereuse pour les usagers.

Des réparations provisoires de voirie ont eu lieu en fin d'année afin de rendre ce chemin à nouveau carrossable, dans l'attente de réparations définitives par des procédés d'enrobé à chaud ou de revêtement type bicouche qui seront réalisés en 2022.

Il en a été de même pour le chemin du Carraud et le bas de la rue de la Cruvière.



Nettoyage des rues

Le marché de nettoyage des voiries de la commune a été confié à la société OCEAN, après une consultation d'entreprises lors d'un appel d'offre.

Le nettoyage est effectué par un soufflage des déchets et une balayeuse avec aspiration.

Une désinfection des secteurs à risques est également prévue (place Frédéric Mistral avec le marché, etc.).

Cette société effectue également le nettoyage des cours de récréation des deux écoles.



Espaces verts

Abattage des pins, taille des haies et des muriers

La taille des muriers platanes et des haies ont été effectuées cette année par l'entreprise SUD ELAGAGE, pour les muriers, et par L'ESAT LES CHENES VERTS, pour les haies. Des pins, qui présentaient des dangers de chute au Mont Dosset, et dont un était tombé lors d'une rafale de vent, ont été abattus. Ces arbres seront remplacés lors de l'aménagement de cet espace de verdure.



Terrains à bâtir



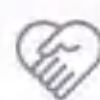
Appartements neufs



Logements étudiants



Résidences de tourisme



Résidences seniors

Avec engagement, soin et exigence, nous vous accompagnons tout au long de votre projet immobilier afin de valoriser qualitativement votre patrimoine.

04 66 84 15 15 | [angelotti.fr](https://www.angelotti.fr)

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

Actualités Municipales

Sécurité



Inauguration du poste de Police Municipale

La crise sanitaire ne nous ayant pas permis de le faire plus tôt, le nouveau poste de Police Municipale, situé 3 rue des Thuyas dans des locaux plus accessibles et parfaitement adaptés à ce service de proximité, a été inauguré le 3 décembre 2021.

La cérémonie qui a donné, par ailleurs, l'occasion à M. le Maire, Jean-Luc Descloux, de rendre hommage à Olivier Rouquier, ancien chef de la Police Municipale de Milhaud, malheureusement trop tôt disparu, s'est déroulée en présence de Madame la Députée Françoise Dumas, de Monsieur le Sénateur Laurent Burgoa, des Conseillers Départementaux Eddy Valadier et Huguette Sartre, de Monsieur Jean-Luc Chailan, Maire de Caveirac, Vice-Président de Nîmes Métropole représentant le Président Franck Proust, ainsi que de la famille et des amis d'Olivier Rouquier.



Né le 10 juin 1962, Olivier, après ses études et son service militaire en 1981/1982, deviendra, de stagiaire à la Police Municipale de Milhaud, chef de police en 2003 et, après avoir été reçu à son examen professionnel en 2007, chef de Police Municipale puis le 1^{er} mars 2008 « chef de service de Police Municipale », dont il assumera la charge jusqu'à ce que la maladie en décide autrement.

C'était un homme de terrain et d'action, toujours attentif et bienveillant, préférant toujours la prévention, la pédagogie et le dialogue à la simple et brutale répression avec une maîtrise du relationnel et du devoir très marqué, toujours à l'écoute de ses agents avec un sens du management qu'il avait chevillé au corps.

Il aura lutté avec courage contre cette longue et injuste maladie et c'est avec une certaine émotion que M. le Maire, Jean-Luc Descloux, assisté de Mme Rouquier Marie-claire, très touchée également par l'hommage rendu à son fils, ont dévoilé la plaque commémorative portant le nom d'Olivier Rouquier, attribué désormais à notre poste de Police Municipale.



Une barrière de sécurité pour notre école maternelle

Une barrière pivotante empêchant la circulation des voitures a été installée, par nos agents des services techniques, rue des Lauriers (intersection rue des Muriers), afin de protéger les élèves et leur famille, sur les créneaux horaires d'entrées/sorties de l'école Antoine de Saint-Exupéry.

Pour rappel, une même barrière avait été installée, rue des Écoles, bloquant la rue aux horaires d'entrées et de sorties scolaires de l'école Jean de la Fontaine, afin de sécuriser les lieux lors du passage des véhicules.

Horaires de fermeture de la rue des Lauriers :

- matin : 8h25-8h45 / 11h40-12h
- après midi : 13h25-13h45 / 16h10-16h30



Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner votre véhicule devant la barrière.

« Stationnement très gênant d'un véhicule » Art R.417-11. Tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Soit une amende de 135 € ».

Interdiction de circulation : rue des Fauvettes

Afin de sécuriser les abords de l'école Jean de la Fontaine, nous avons mis en place, par arrêté municipal, un sens interdit sauf riverains à l'entrée de la rue des Fauvettes (intersection rue des Hirondelles).

Initialement interdit à la circulation dans le sens place de l'Évêché/rue des Fauvettes, la circulation de tous véhicules est maintenant interdite dans les deux sens dans la rue des Fauvettes.

La proximité de l'école Jean de la Fontaine, ainsi que le cheminement pour se rendre à l'école maternelle, engendrent une fréquentation importante de véhicules et de piétons en périodes scolaires.

Dans le cadre du futur plan de circulation dans la commune, un cheminement doux entre nos deux écoles est à l'étude, afin de sécuriser les parents et leurs enfants qui se rendent à pied d'une école à l'autre.

Pour rappel : prendre un sens interdit est une infraction au Code de la route sanctionnée par une contravention de classe 4 avec une amende forfaitaire de 135€ et une perte de 4 points sur le permis de conduire.



Intoxication au monoxyde de carbone

Danger avec la remise en marche des appareils de chauffage

Depuis début octobre, 6 personnes ont été intoxiquées dans le Gard au monoxyde de carbone, dont 2 ont dû être hospitalisées.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone (gaz incolore et inodore) est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France. Chaque année, il cause le décès d'une centaine de personnes en France et en intoxique plusieurs milliers.

La production de ce gaz est le résultat d'une combustion incomplète liée au mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage ou de production d'eau chaude, à un défaut de ramonage des conduits de cheminées ou à une utilisation inappropriée de matériels de chauffage : poêle à pétrole, de groupe électrogène, de brasero, de barbecue... et ce quel que soit le combustible utilisé : gaz, fuel, bois ou charbon.

Quels sont les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone ?

Maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue ; ces symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement.

Pour éviter ces accidents, précautions utiles à respecter :

- faire entretenir régulièrement les appareils de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel qualifié,
- faire ramoner le conduit de cheminée qui doit être en bon état et raccordé aux appareils de chauffage et de production d'eau chaude,
- ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par grand froid,
- aérer quotidiennement les habitations,
- ne jamais utiliser des groupes électrogènes à l'intérieur des bâtiments ou dans des lieux clos, exclusivement à l'extérieur,
- ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- ne pas utiliser les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Les bons réflexes en cas d'intoxication aiguë et dès les premiers symptômes :

- aérer et évacuez les lieux ; ne pas réintégrer les locaux ni remettre en route les appareils à combustion
- sans l'avis d'un professionnel qualifié, appelez le 15, le 18 ou 112 pour une prise en charge rapide

et spécialisée, car les séquelles peuvent être irréversibles.

Pour en savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone/les-enjeux-de-sante/#tabs>

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/intoxications-au-monoxyde-de-carbone-adoptez-les-bons-reflexes> https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/communiqu_e_de_presse_intoxication_monoxyde_carbone.pdf

Information du cabinet du préfet :

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 66 36 40 18 - 04 66 36 40 52

Port : 06 30 19 90 50 - 06 30 19 04 81

Mél : pref-communication@gard.gouv.fr



Bientôt de nouvelles règles de sécurité : préparez-vous !

À la rentrée 2019, vous devrez respecter de nouvelles règles pour conduire une trottinette électrique (ou tout autre engin de déplacement personnel motorisé)



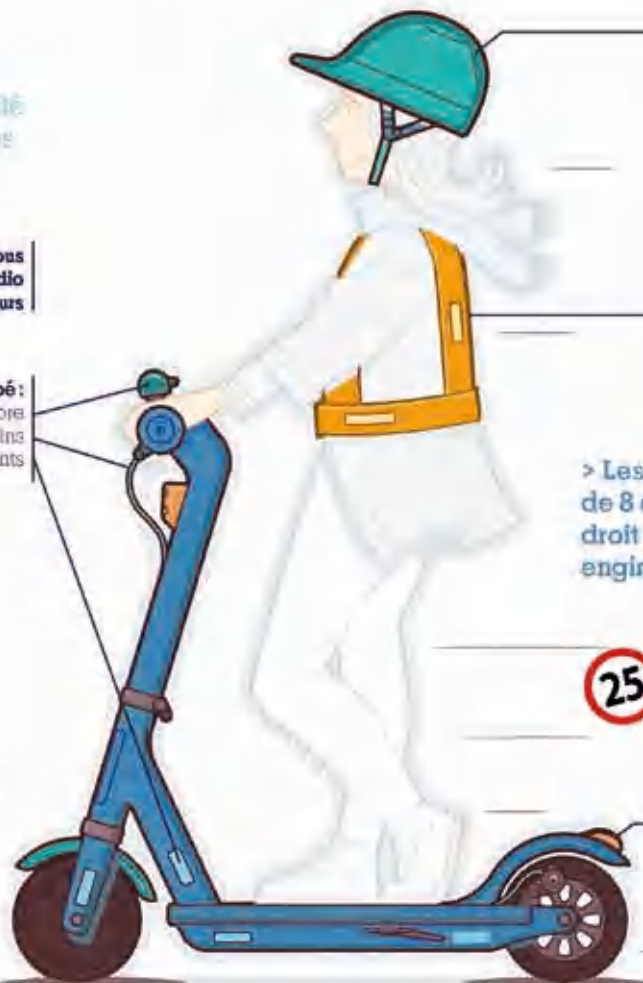
> **Soyez prudent !**
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs

Votre engin doit être équipé :
- d'un avertisseur sonore
- de freins
- de dispositifs rétro-réfléchissants

> **Ne transportez pas de passager !**
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> La stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.



Il est préférable de porter un casque. Et c'est obligatoire pour les moins de 12 ans (comme en vélo)

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant. C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante même en agglomération.

> Les enfants de moins de 8 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.



25 Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h.

Votre engin doit être équipé :
- de feux avant et arrière

LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...



Ne circulez pas sur un trottoir s'il n'est pas autorisé. C'est interdit sur les trottoirs réservés aux piétons.



Ne circulez pas sur un trottoir s'il n'est pas autorisé. C'est interdit sur les trottoirs réservés aux piétons.



Ne circulez pas sur un trottoir s'il n'est pas autorisé. C'est interdit sur les trottoirs réservés aux piétons.

QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?

Si vous ne respectez pas les règles de circulation :
35 euros d'amende (2^{ème} classe)

Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé :
135 euros d'amende (4^{ème} classe)

Si vous roulez à plus de 25 km/h :
1500 euros d'amende (5^{ème} classe)



Éducation Scolarité



Conseil Municipal des Jeunes 2020-2021 Une année bien remplie !



Le Conseil Municipal des Jeunes 2020-2021, constitué des jeunes élus des classes de CM1 et CM2, a représenté l'ensemble de l'école élémentaire Jean de la Fontaine au sein de la commune, lors de la dernière année scolaire.

Les propositions qui ont constitué leur programme ont été pour l'essentiel réalisées : que ce soit la réalisation d'un film « ville propre » pour sensibiliser sur la propreté urbaine, l'achat pour le loto de l'école (Nintendo Switch et un téléviseur), la plantation de 9 arbres fruitiers

aux « Jardins du Tistolet », l'organisation d'un tournoi de foot, l'achat de DVD, de jeux de société, ou le don à la Croix-Rouge de bouteilles d'eau...

Le Conseil Municipal des Jeunes est un fantastique moyen d'expression, de suggestions et d'actions. La municipalité encourage ces jeunes à développer un comportement citoyen. Ils ne manquent ni idées, ni d'envie de s'investir !

Conseil Municipal des Jeunes Ados Prolongation du CMJ



Compte tenu de la demande des jeunes conseillers en place lors du précédent mandat, désireux de perdurer leurs missions, et en accord avec les élus en charge des affaires scolaires, nous avons permis l'installation de cette instance spécifique. Cette unité « ados », maintenant au collège, a pour but de surveiller, piloter et achever les projets qu'ils avaient élaborés l'année précédente lors de leur mandat de CMJ, de mettre en place de futurs projets plus en adéquation avec les

préoccupations liées à leur âge. Ils s'investissent également auprès des jeunes élus du CMJ nouvellement élus et continuent à participer aux cérémonies officielles.

Nous les avons retrouvés lors de la réalisation d'une vidéo (<https://www.youtube.com/watch?v=L6SZM-NwRa8>), faite conjointement avec les jeunes du CMJ, pour alerter sur les dépôts sauvages et les menaces environnementales qui en découlent. Cette vidéo a ensuite été diffusée au lycée. Ils ont également apporté leur soutien et leur expérience au Conseil Municipal des Jeunes, en les aidant dans leur projet de plantation aux Jardins du Tistolet.



Conseil Municipal des Jeunes 2021-2022 Une nouvelle équipe

Le 13 décembre, les neuf nouveaux élus ont été invités dans la salle des mariages. Après la lecture de leur programme par M. le Maire, il leur a été remis leur écharpe de conseiller municipal. Ils débattront, une fois par mois environ, de leur programme et de sa faisabilité. Un conseil est prévu le 14 mars 2022 en mairie.

Les 3 listes élues sont : « Les Intellos » avec 48 voix / « Les Trois Milhadois » avec 38 voix / « Les Nouvelles Règles » avec 23 voix.

Les projets retenus :

- refaire les lignes du terrain de foot dans la cour,
- avoir, à la cantine, un menu d'un pays chaque mois,
- faire des tournois de foot et basket à l'école,
- mettre des pots de fleurs dans la cour,
- repeindre les murs de l'école,
- mettre une autre table d'échecs,
- faire un atelier dessin,
- refaire les marelles aux sols,
- changer les toilettes turques qui restent dans les toilettes garçons,
- faire de nouvelles activités dans la cour.

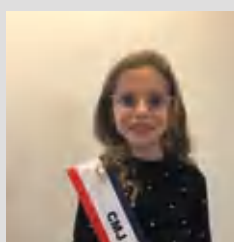


Un mandat plein d'ambitions et de promesses !

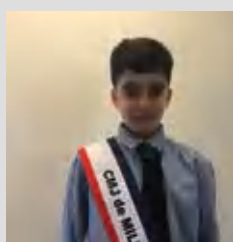
Le nouveau CMJ est donc composé des 9 élus suivants pour l'année 2021/2022



**Mino
ZIBELLI**



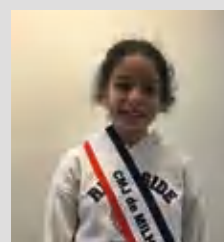
**Nessa
HERITIER
AOURIDI**



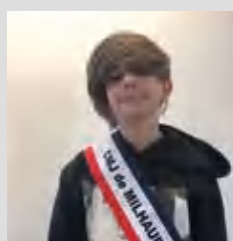
**Adam
SUAU**



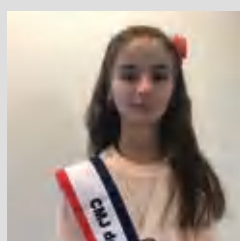
**Axel
SERRA**



**Lina
MAHIAOUI**



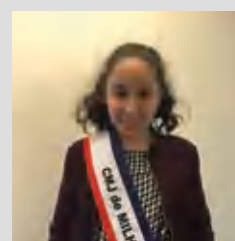
**Miguel
FAYOS
AFFIDI**



**Carmen
BAEZA**



**Adam
SIDIBE**



**Safae
CHKOUBI**

La cantine de l'école Jean de la Fontaine

Un projet d'agrandissement s'impose

De plus en plus de parents sont contraints ou souhaitent tout simplement que leurs enfants mangent à la cantine. Au nombre croissant de demande s'ajoutent, depuis 2 ans, les exigences liées à la Covid 19 qui nous impose des jauges strictes que nous avons du mal à respecter sur le temps méridien.

La restauration collective pour nos enfants est devenue un sujet majeur. Comme souvent quand il s'agit de sujets de société, elle n'échappe pas à de grandes prises de conscience. C'est le cas pour l'accueil de nos enfants qui doit être au maximum de nos possibilités.

Aussi, la future extension de la cantine est programmée et les études sont d'ors et déjà bien engagées. Ces études ne seront terminées que fin 2022, aussi les travaux ne pourront malheureusement s'effectuer qu'en période de vacances scolaires 2023, sans toutefois gêner le bon fonctionnement du centre de loisir, pour une livraison de cette cantine à l'automne de cette même année.

Changement de traiteur

La crèche et les écoles n'ont pas les mêmes besoins en matière d'alimentation. Aussi, cette année, nous avons voulu dissocier le marché.

C'est « Sud Est Traiteur » qui sert désormais les écoles et « API Restauration » la crèche.

«Les Petits Bouchons»

Noël à la crèche

La situation sanitaire ne nous a pas permis, cette année encore, d'inviter les parents pour la fête de Noël, mais, le 16 décembre 2021, une journée sur le thème de Noël a été organisée avec l'équipe de la crèche : chants de Noël, danses, petits jeux, activités manuelles et spectacle de marionnettes « le petit sapin qui a perdu ses racines ».

La fête s'est terminée l'après-midi avec un goûter et le passage du père Noël, tant attendu par les enfants. Une rencontre magique inattendue, car il y a eu une grande complicité entre eux et le Père Noël. C'est avec des étoiles plein les yeux que les enfants ont pris plaisir à échanger et à partager ce moment avec ce grand Monsieur au manteau rouge et à la barbe blanche.

Et oui ! Pouvoir apercevoir des étoiles dans le regard des enfants, c'est ça la magie de Noël !



Journées
portes ouvertes
école maternelle
Saint-Exupéry

Votre enfant fait sa première rentrée à l'école
maternelle en 2022 !

Venez à la découverte de sa future école
le samedi 19 mars 2022
de 9h30 à 11h30

Vous pourrez visiter les locaux
et poser des questions.

Afin d'assurer votre sécurité et celle des
enfants, la présentation d'une pièce d'identité
est nécessaire pour l'accès à l'établissement.

Compte tenu des mesures sanitaires en
vigueur, le port de masque est OBLIGATOIRE.

L'ALSH

Le Plan Mercredi

Le Plan Mercredi propose aux enfants des activités périscolaires riches et diversifiées sur les thèmes de la nature, de la culture et du sport.

L'équipe d'animation de l'ALSH tente de mettre en place différents projets avec divers partenaires malgré le contexte sanitaire. Sur le thème de la nature avec le centre ornithologique du Gard, l'ALSH proposera une journée d'initiation à des petits jeux pour reconnaître les oiseaux et une sensibilisation sur les nichoirs pendant les vacances d'hiver. Les agents d'animation ont pris contact avec l'association « Garrigue Font des Chiens » pour sensibiliser les enfants à préserver la nature et faire éventuellement des jeux de pistes. Les animateurs ont également contacté le service de gestion des déchets afin de visiter le centre de tri de Valrena. Concernant le thème de la culture, le personnel d'animation a essayé de contacter plusieurs associations pour mettre en place des interventions afin d'initier les enfants au langage des signes.

L'équipe d'animation va mettre en place, à partir des vacances d'hiver, le projet « Kamichibai », qui est une technique de contage d'origine japonaise

basée sur des images qui défilent sous une forme de théâtre.

En partenariat avec l'association départementale des Francas du Gard, les enfants participeront, à partir du 9 mars jusqu'au 9 mai 2022, à des histoires pour mieux vivre ensemble, afin de les sensibiliser aux discriminations.

Enfin sur le thème du sport, l'ALSH continue sa collaboration avec les différents clubs sportifs Milhadois : le judo, le tennis...

Les animateurs continuent à envisager d'éventuels projets.



Social

Colis de Noël

Il est de tradition à Milhaud d'organiser un repas de fin d'année pour les seniors, convivial et chaleureux, festif et dansant, pour rompre l'isolement et créer du lien.

Pour la deuxième année consécutive, en raison des restrictions sanitaires en vigueur liées à la COVID 19 et afin de protéger nos aînés, nous avons été contraints d'annuler ce repas.

Le CCAS et la municipalité ont voulu malgré tout, pour ne pas les oublier, offrir, à toutes celles et ceux de 67 ans et plus, un « colis de Noël », gourmand et individuel, composé de saveurs salées et sucrées. Un couple aura reçu deux colis différents.

Pour les personnes à mobilité réduite ne pouvant se déplacer, la mairie de Milhaud leur a livré ce colis directement à domicile. Ce sont ainsi près de 700 colis qui ont été distribués cette année.

Faisons le pari que l'année prochaine, si ce virus nous le permet, notre traditionnel repas, à la salle des fêtes, aura bien lieu.



Environnement

L'affaire de tous



Dépôts sauvages

De nouveaux durcissements pour les contrevenants !

Nous ne sommes pas les seuls à Nîmes Métropole, ni même en France, à être confrontés aux incivilités, régulièrement observées à Milhaud, de dépôts sauvages d'ordures diverses, de gravats ! Et pourtant des déchetteries sont mises à la disposition de tous, avec des amplitudes d'ouverture quasi 7 jours sur 7 ! Sans parler des professionnels qui peuvent trouver des solutions auprès de certaines déchetteries dédiées. Ces professionnels qui facturent pourtant l'enlèvement des déchets ou gravats à leurs clients ! Et que dire bien sûr des travaux qui sont effectués « au noir » et qui entraînent ipso facto des dépôts « ni vu ni connu » dans notre garrigue ou dans notre plaine.

La municipalité est très attentive à ce fléau et engage des procédures judiciaires contre les contrevenants grâce à nos policiers qui mettent tout en œuvre pour retrouver le ou les coupables ; dernièrement des investigations ont permis de retrouver les auteurs de dépôts qui ont été condamnés sévèrement.

Des caméras vont être mises en place pour compléter les aides à ces recherches.

Lorsque ces dépôts se trouvent sur le domaine public, nos services techniques interviennent au plus tôt, ce qui entraîne un surcoût en terme d'heure/agent et surtout financier car le traitement des tonnes de déchets, ainsi ramassés, doit être effectué par des sociétés spécialisées et ce n'est pas gratuit ! Ce sont vos impôts qui financent ces opérations de traitement. Alors si vous observez de tels agissements n'hésitez pas à nous le signaler, relevez le numéro et/ou en toute discrétion faites une photo du véhicule avec sa plaque d'immatriculation.

La loi du 10 février 2020 nous donne la possibilité d'appliquer des sanctions administratives et la procédure à suivre pour les appliquer, pour tout acte d'abandon de déchets ou la constitution de dépôts illégaux. (Art. L541-3 du code de l'environnement).

Après avoir avisé le responsable, il peut lui être infligé une amende administrative pouvant atteindre



15 000 €, le mettre en demeure de ramasser ses déchets (avec une pénalité pour tout jour de retard dans l'exécution).

Nous n'hésiterons pas à poursuivre les contrevenants pour préserver notre environnement !

Et c'est ce que nous avons fait, puisque le 25 octobre 2021, une audience devant le Tribunal correctionnel a jugé un prévenu pour des faits de « dépôt d'objets ou d'ordures transportés à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé » en l'occurrence en garrigue.

Le Tribunal correctionnel a donc condamné ce délinquant environnemental à 200 € d'amende, 500 €

de dommages et intérêts et 450 € de frais relatifs à l'article 475-1 du code de procédure pénale pour les faits de dépôts sauvages.

Et très dernièrement, le 29 décembre 2021, un volumineux dépôt de gravats constitué des restes d'un salon de coiffure a fait l'objet de recherches par notre Police municipale et la Gendarmerie qui ont abouti favorablement puisque l'auteur de ce dépôt a été sommé de tout nettoyer et de prendre à sa charge les frais occasionnés que nous avons dû subir. Et de bien sûr, payer une amende.

Nous continuerons donc, avec l'aide de la Justice pénale, à combattre ce fléau dans notre garrigue et notre plaine.

Réduction des déchets Par le compostage et le lombricompostage.

Des « déchets » de cuisine (épluchures, restes alimentaires, déchets de préparation, marc de café, coquilles d'œuf, coques de noix, croûtes de fromage...), nous en avons tous. Pourquoi jeter ces « déchets » qui peuvent être de véritables alliés au jardin en se transformant en compost ?

Le compost régénère les terres (libération d'éléments nutritifs sur la durée), rend le sol plus vivant, contribue au développement des plantes, protège les végétaux contre les maladies, retient l'eau dans le sol, allège les sols argileux... De plus, retirer les déchets de cuisine de votre poubelle la rendra plus légère (30% de moins) et bien moins malodorante !

Composter c'est facile : il suffit de mélanger ensemble des déchets humides avec d'autres un peu plus secs (feuilles, tiges, broyat de bois, fleurs séchées, essuie-tout...), de maintenir une bonne aération (brassage de temps en temps) et une bonne humidité (trop de déchets secs, de jardin ralentit le processus), de laisser faire la microfaune du sol...

Vous avez un jardin ?

Lancez-vous, composter peut se faire dans un composteur, mais si vous n'en avez pas, vous pouvez le fabriquer ou composter en tas.

Vous habitez en appartement ou vous n'avez pas de possibilité de composter à l'extérieur ?

Vous pouvez aussi opter pour le lombricompostage : c'est une solution pratique pour composter les déchets de cuisine à l'intérieur.

Nîmes Métropole propose des lombricomposteurs ou des composteurs à 20 €. Une formation gratuite sur demande.

Le lien internet suivant donne des conseils avec un guide du compostage et les formulaires de demande des composteurs et lombricomposteurs en téléchargement.

<https://www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers/compostage-individuel.html>

Pour tout renseignement : Nîmes Métropole

Tél. : 04 66 02 54 54 ou dctdm@nimes-metropole.fr



Préservation de la ressource en eau

Tous concernés

Les collectivités, par leurs compétences et leurs consommations, sont directement concernées par les enjeux liés à l'eau.

Au-delà du traitement et de la distribution de l'eau potable ou de la récupération et de l'épuration des eaux usées, les collectivités ont un rôle central à jouer pour une meilleure prise en compte du milieu naturel et de la qualité de la ressource en eau qui s'avère nécessaire.

Notre eau est puisée au stade près des tennis grâce à un puits de 18 m de profondeur. Elle est naturellement de bonne qualité. Un simple traitement au chlore permet de s'assurer que sa qualité sera préservée jusqu'au robinet des consommateurs.

Nîmes Métropole en partenariat avec l'EPTB Vistre Vistrenque a cet objectif de préserver la qualité de l'eau distribuée à Milhaud.

Proches de la surface, les nappes d'eau souterraines de la Vistrenque et des costières s'étendent sur une superficie de 529 km² et forment une ressource en eau abondante et facilement accessible. Près de 25 millions de m³ sont prélevés chaque année pour l'alimentation en eau potable, l'irrigation et l'industrie. 60 % pour la consommation humaine qui permettent d'alimenter environ 170 000 personnes. Ces nappes sont présentes à faible profondeur et naturellement peu protégées et sont donc vulnérables aux pollutions (nitrates, résidus de pesticides...).

À Milhaud, l'eau provient de la nappe de la Vistrenque, réservoir souterrain de graviers, galets et sables, situé sous la plaine du Vistre à quelques

mètres sous nos pieds. Sa proximité avec la surface lui confère une excellente capacité de recharge (par les pluies), mais elle est sensible aux longs épisodes de sécheresse. Naturellement de bonne qualité, les pratiques humaines peuvent toutefois altérer sa qualité et induire la présence de nitrates et de pesticides.

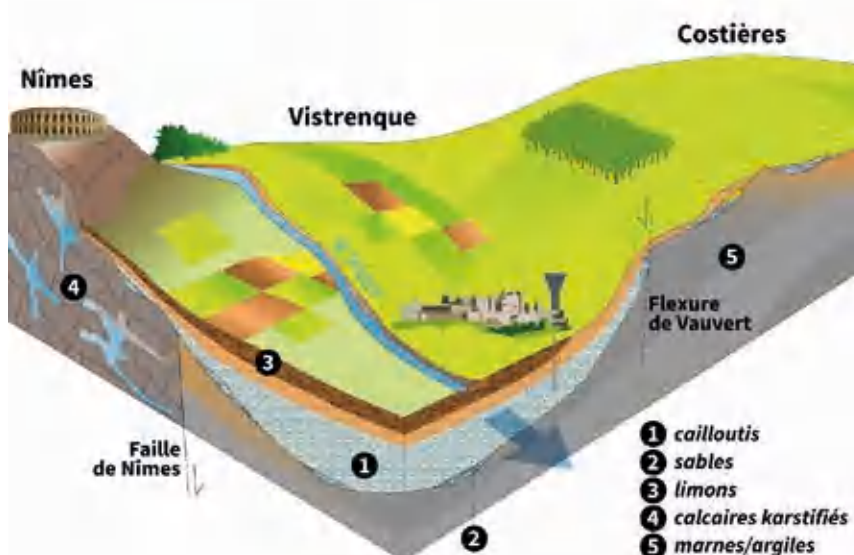
Depuis les années 2010, l'EPTB accompagne les collectivités pour limiter l'usage des produits phytosanitaires et engrais chimiques en ville. La commune de Milhaud a supprimé depuis plusieurs années tout usage de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques pour l'entretien des parcs, des jardins, du cimetière et de la voirie (commune zéro phyto avec 2 grenouilles actuellement).

Des animations ont été organisées pour sensibiliser les Milhautois : balades « à la découverte des plantes des rues », ateliers dans les jardins et actions auprès des écoles et du lycée.

Toutes ces actions, menées depuis maintenant une dizaine d'années ont amélioré la qualité de l'eau que nous buvons, surtout au niveau de l'utilisation des pesticides, avec une baisse sensible de la présence de ces produits...

Propriétaires de jardins potagers ou d'agrément, de parcelles agricoles, contribuez à la protection de la ressource en plantant des haies (véritables pompes à nitrates), en protégeant vos puits et forages d'eau pour éviter que l'eau qui ruisselle sur les terres ne s'infilte par les forages lors de fortes pluies.

Texte rédigé par l'EPTB Vistre Vistrenque en accord avec Nîmes Métropole.



Équipe verte de l'EPTB Vistre Vistrenque

En collaboration avec les élèves du Lycée de Rodilhan

Depuis de nombreuses années, l'équipe verte de l'EPTB Vistre Vistrenque réalise des chantiers en collaboration avec les élèves du Lycée de Rodilhan. Un de ces chantiers a été réalisé récemment les 29 et 30 novembre et les 2, 3, 6 décembre 2021, sur les communes de Milhaud et de Marguerittes.

Ce partenariat est toujours fructueux, tant pour les élèves qui ont l'occasion de côtoyer pendant quelques jours les contraintes et les réalités du monde professionnel, que pour les agents de l'équipe verte qui peuvent échanger sur leur métier et expliquer leurs missions.

À la suite des violentes précipitations et crues du 14 septembre dernier, l'équipe verte, en partenariat avec les élèves de première BAC pro Aménagement Paysager, sont intervenues sur ces communes en restaurant 3 zones de berge érodée par la mise en œuvre de fascines. Le fascinage est une technique de reconstruction et de consolidation de berge par la mise en place de fagots de branches vivantes (saule, peuplier) maintenus entre des rangées de pieux plantés dans la berge. Un apport de terre vient solidifier l'ensemble.

En quelques chiffres :

- linéaire traité : 40 m,
- nombre de jours homme : 15 j (équipe verte),
- participation de 25 élèves du Lycée de Rodilhan sur 4 jours.

Pour toute question, contactez le responsable de l'entretien des cours d'eau : M. Christophe Pézeril - christophe.pezeril@vistre-vistrenque.fr - 06 74 24 38 11 ou le chef de l'équipe verte : Serge Cudennec - serge.cudennec@vistre-vistrenque.fr - 06 31 55 04 63.



Votre bâti face au risque d'inondation

Dans le cadre du PAPI (Programme d'Action et Prévention des Inondations) 2 Vistre, l'EPTB Vistre Vistrenque engage un nouveau dispositif ALABRI (Accompagnement pour l'Adaptation de votre bâti au risque inondation).



Ce dispositif ALABRI permet aux propriétaires, situés en zone inondable (fort ou modéré selon le PPRI), d'effectuer gratuitement un diagnostic de vulnérabilité de son habitation face aux inondations et de bénéficier de subvention pour les travaux pouvant atteindre jusqu'à 80 %.

Le bureau d'étude OSGAPI a été mandaté pour réaliser des diagnostics personnalisés (évaluation de la vulnérabilité du bien, estimation des travaux et des subventions) et proposer un suivi travaux auprès du propriétaire (montage dossier de demande de subvention, vérification des devis, dossiers demande de paiement).

Pour vérifier votre éligibilité au dispositif, vous pouvez contacter le bureau d'étude au : 09 74 76 93 52. Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site internet dédié : <https://osgapi.com/alabri/>

Urbanisme

Plan Local d'urbanisme

Enquête publique portant sur le projet de révision allégée et de modification du PLU : bilan de l'opération

L'enquête s'est déroulée dans de très bonnes conditions du 19 octobre 2021 au 19 novembre 2021.

La révision allégée

Après avoir constaté que le projet résultait d'une étude environnementale approfondie, le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable et sans réserve sur cette révision allégée du PLU consistant à réduire un espace boisé classé (EBC).

La décision prise est mesurée du fait qu'elle ne porte pas atteinte aux équilibres écologiques tout en restituant une partie de l'EBC à l'urbanisation, et n'a aucune incidence sur l'environnement. On en reste ainsi à la position initiale prise par la Commune conformément aux prescriptions réglementaires et à l'avis positif rendu par la Mission Régionale d'autorité Environnementale Occitanie.

La procédure de modification

Après avoir noté en particulier les motivations de l'avis défavorable émis par la Chambre d'Agriculture sur « l'interdiction de construire en zone agricole pour toutes les activités d'élevage » et pris connaissance de la plupart des observations du public sur la suppression de l'emplacement réservé situé sur le secteur du Mont Dosset, nous avons considéré que ces réserves pouvaient être levées sans altérer la cohérence du projet, et avons donné notre accord sur la suppression de ces deux modifications que nous avons retenues parmi les 17 au total soumises à l'enquête publique.

Le Plan Local d'Urbanisme sera modifié en conséquence et présenté pour approbation au Conseil Municipal.

Une nouvelle procédure relative au PLU, vraisemblablement engagée sous forme de modification, devrait être mise en place dans le cadre de deux changements de zone.

1. La ZAE Oc'Via pour la part du territoire de la commune comprise dans son périmètre et qui en raison des investissements projetés changent



le caractère de la zone, devrait être classée en zone d'activité économique et non plus agricole.

2. La zone des Durques (extension de notre ZAE Trajectoire). En effet, la zone comprise entre l'actuelle ZAC Trajectoire, la RN113 en direction de la porte Ouest et le chemin du Mas de Mayan (frontière entre Milhaud et Nîmes) comprend en matière de PPRI un nombre de terrains important en aléa résiduel et modéré, et très peu en aléa fort, ce qui nous laisse à penser que ce secteur (en zone N) peut très bien être, à la suite de la modification du PLU que nous envisageons, inscrit en zone AU à vocation économique.

Ce projet, qui serait vital pour le développement économique de la commune de Milhaud et de Nîmes Métropole, présenterait un autre avantage, celui de mettre un arrêt à la cabanisation dont nous sommes victimes à Milhaud depuis plusieurs années dans ce secteur.



Résidence du Temple

L'implantation de cette résidence de 21 logements locatifs aidés impasse du Temple à Milhaud a été dès le lancement de ce programme en 2014 par les services de l'État, du fait de notre carence et de la perte de notre droit de préemption, difficilement acceptée par les riverains. Elle a donné lieu à de nombreuses réunions et a fait l'objet d'un recours contentieux qui a été rejeté par le Tribunal Administratif. Après plusieurs mois d'interruption et le dépôt d'un permis de construire modificatif à l'appui d'un plan de masse restructuré, de façon à apporter le moins de gêne possible aux riverains, le chantier vient de se terminer ; la livraison des appartements ayant été effectuée les 21 et 22 décembre 2021.

Cet ensemble, réparti en deux bâtiments proposant une architecture contemporaine, en toiture-terrasse avec des garde-corps métalliques particulièrement soignés, s'insère bien dans le tissu urbain existant (habitat très dense mais aussi présence à proximité d'un édifice religieux du début du 19^e siècle). Nous avons demandé à ce sujet de traiter avec un soin particulier les teintes des enduits de façades et du mur du parking face au temple. Ces travaux ont à ce jour été effectués. Par contre, le mur de clôture en limite de la rue de la Garrigue n'est pas encore totalement restauré. Nous intervenons auprès « d'un Toit pour Tous » à ce sujet, afin, comme nous en avons exprimé le souhait, que la qualité environnementale du site soit respectée.



Assistance aux Sinistrés des Sécheresses

Démarche pour une demande de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2021

Vous avez constaté des fissures ou une aggravation de vos fissures sur votre habitation, vous devez donc déposer une déclaration de sinistre auprès de votre mairie début 2022 (date butoir 30 juin 2022) pour que votre maire enclenche la procédure d'une demande de Catastrophe Naturelle Sécheresse pour l'année 2021. Cette démarche individuelle est indispensable (lettre disponible à l'Association AGASS sur demande).

Rappel : attendre la parution au Journal Officiel d'un Arrêté ministériel décidé par la Commission Interministérielle du Ministère de l'Intérieur, à l'appui d'un rapport de Météo France, pour prévenir votre assurance.

Vous serez avertis par votre mairie et l'AGASS et vous disposerez de 10 jours ouvrés pour transmettre votre déclaration à votre assureur (lettre type fournie par l'association AGASS sur demande).

Un expert désigné par votre assurance viendra constater votre sinistre pour un verdict. Votre assurance, au vu de son rapport, décidera ou non d'ouvrir un dossier.



Un travail commun avec l'Association AGASS
En cas de refus, vous avez la possibilité de contester cette décision et l'Association AGASS est là pour vous conseiller, vous informer sur la procédure d'une catastrophe naturelle sécheresse, les difficultés rencontrées et vous aider dans vos diverses démarches au 06 78 69 90 43 disponible le week-end pour ceux qui travaillent. agass30420@gmail.com,

Le bureau AGASS remercie toutes ses adhérentes et tous ses adhérents, la commune, de la confiance accordée à notre association et présente à toutes et tous ses meilleurs vœux et souhaite de tout cœur que cette année nouvelle soit plus favorable.

La Présidente de l'AGASS, Daniela RODIER

Économie

Quatre médailles d'or à Milhaud

Le concours Gard Gourmand récompense, pour leur excellence, le travail des meilleurs artisans. Cette année quatre artisans Milhadois ont été médaillés récompensant la qualité et l'authenticité de leurs produits.

L'Instant Gourmand

Depuis juillet 2019, un jeune couple a fait le pari audacieux de transformer l'ancien point chaud du village en boulangerie.

Adeptes des challenges, c'est donc tout naturellement qu'ils ont décidé de participer au concours Gard Gourmand qui récompense et valorise l'excellence de la gastronomie gardoise.

Défi relevé avec succès avec une première médaille d'or attribuée pour leur galette frangipane, pour le millésime 2021, et une deuxième médaille d'or obtenue pour leur pain au maïs aux épices, lors du millésime 2022.

C'est une belle récompense pour ces artisans amoureux de leur métier qu'ils exercent avec passion, depuis de nombreuses années, et qui ont à cœur de proposer des produits gourmands et de qualité à leurs clients.



Le Ch'ti Boucher Gardois

Le concours Gard Gourmand est une belle opportunité pour faire découvrir un savoir-faire artisanal et mettre en avant des produits locaux. C'est grâce à leur foie gras cuit aux épices douces maison que le Ch'ti Boucher Gardois a décroché sa première médaille d'argent. Heureux de constater que ce produit, qui avait déjà conquis leur clientèle à Noël dernier, a également régalé les papilles d'un public plus large.

C'est une belle récompense que le Ch'ti Boucher Gardois compte bien renouveler cette année encore.



Au Pétrin de Julian

Pour sa première participation au concours Gard Gourmand, la boulangerie Au Pétrin de Julian a obtenu une médaille d'or pour sa pâtisserie qui porte le nom de « tarte Caramélia ».

Elle est constitué d'un appareil à base de chocolat caramel avec de la noix de pécan et une mousse de vanille.



Autrefois

La fabrique artisanale Autrefois se situe à la ZAC Trajectoire de Milhaud, à côté de la salle des fêtes.

Cette année, leurs navettes à la fleur d'oranger et leur confiture châtaigne-vanille ont été médaillées au concours Gard Gourmand.

On peut y trouver leur spécialités « maison » élaborées sur place à prix remisés toute l'année.

Côté sucré, une belle variété de biscuits provençaux, des amandes enrobées de chocolat, des calissons, des meringues, des confitures et, bien entendu, leur berlingots travaillés à l'ancienne !

Côté salé, une belle gamme de tartinables et des croquants apéro dont plusieurs recettes ont également été médaillées ces dernières années au concours Gard Gourmand.



Marché dominical

Un marché qui suscite un véritable engouement depuis un an et demi maintenant. Il devient, au fil du temps une petite institution, un rendez-vous dominical incontournable des Milhaudoises et des Milhaudois, mais aussi des habitants des villages avoisinants, en fait une routine !

Maraîchers et commerçants s'installent sur la place Frédéric Mistral et chacun peut y faire ses achats, même pour toute la semaine ! Il commence à s'y trouver de tout : fruits et légumes, viandes, fromages, crustacés et parfois poissons, olives, miel, produits bio, fleurs, restauration avec paella, couscous et autres tajines, poulets rôtis, pâtés nîmois, bretzels, un peu d'habillement ; on peut même y trouver des stands proposant des articles pour de la décoration ou pour faire des cadeaux !

Bien plus qu'un marché, c'est une ambiance unique ! Chacun s'y promène seul ou en famille, en toute tranquillité, en prenant le temps de discuter dans un environnement amical et chaleureux.

Venez tous le faire vivre ! Un grand merci aux organisateurs, à Romuald, notre agent municipal qui en a la charge, et aux commerçants d'avoir voulu jouer le jeu ! Donnons à ce marché ses lettres de noblesse en lui permettant de se maintenir longtemps !

Des commerces de qualité à Milhaud

Le commerce milhaudois est ainsi entré dans une dynamique très positive. De plus en plus, le choix de Milhaud est retenu pour y venir installer son activité. L'offre locale est de qualité prouvée en est ces lauréats de « Gard Gourmand ». Supérette, boucherie, boulangerie, bar, tabac... ou encore services à la personne constituent autant de commerces indispensables au bien-être des personnes âgées ne pouvant plus se déplacer, aux actifs ne souhaitant pas prendre leur véhicule et parcourir des kilomètres pour trouver les produits de première nécessité, tout comme aux jeunes ne disposant pas du permis de conduire pour se déplacer. Le commerce de proximité a un vrai rôle à jouer dans la revitalisation des villages. Il tisse des liens humains et économiques.

Achetez local, soutenez le commerce de votre commune, vous y trouverez de tout, que ce soit dans nos grandes surfaces que dans nos petits commerces et le marché !



Dans la commune

Service Civique

Le Service Civique est un dispositif d'encouragement à l'engagement de citoyenneté au service de l'intérêt général qui permet aux jeunes volontaires, âgés de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap), de réaliser une mission en faveur notamment de la cohésion sociale ; accessible à tous quels que soient le profil, la situation ou la formation initiale. Seule la motivation constitue le principe fondamental.



Les missions de 6 à 8 mois de 24 à 35 heures par semaine proposées aux volontaires au sein des structures d'accueil sont complémentaires de celles des salariés, des bénévoles et des stagiaires et ne peuvent s'y substituer.

Le Service Civique permet aussi bien aux jeunes qu'aux organismes de tester de nouveaux projets et de nouvelles méthodes. Les volontaires doivent pouvoir faire preuve d'initiative tout en respectant les règles de vie et le fonctionnement de l'organisme qui les accueille. Une indemnité d'environ 580€ par mois est prévue.

L'accompagnement des volontaires est au cœur du projet d'accueil entre chaque jeune engagé et son tuteur ou les autres membres de son organisme d'accueil. C'est pour lui un temps de réflexion et de maturation de son projet d'avenir. Dans un environnement bienveillant, les volontaires s'ouvrent aux autres, découvrent, progressent dans leur mission, dans leur projet de vie, dans leur parcours et dans leur vision du monde.

De ce dispositif qui a déjà fait ses preuves, la municipalité de Milhaud, en partenariat avec la Mission locale de Nîmes, a mis en place sur la commune des permanences KIOSC (Kiosque d'Information et d'Orientation en Service Civique) proposant ainsi aux jeunes volontaires des missions très variées, avec un accompagnement spécifique.

En place à partir du vendredi 21 janvier 2022 de 14h à 17h, chaque 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, les jeunes intéressés pourront être reçus sur rendez-vous en mairie au 04 66 74 61 88.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales de Milhaud est possible à tout moment de l'année. La demande peut se faire en ligne jusqu'au mercredi 2 mars, être déposée en mairie ou envoyée par courrier jusqu'au 6^e vendredi qui précède un scrutin, soit le vendredi 4 mars 2022 pour les élections Présidentielles prévues les 10 et 24 Avril 2022. Pour les élections législatives prévues les 12 et 19 Juin 2022, la date limite pour les inscriptions en ligne est le mercredi 4 mai, pour le dépôt en mairie ou l'envoi par courrier jusqu'au vendredi 6 mai 2022.



Les personnes de nationalité française ou ressortissantes de l'Union Européenne peuvent faire l'inscription sur le site internet du « service public.fr » ou se déplacer à la mairie avec :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (au choix : facture de téléphone, électricité, gaz, eau, quittance de loyer...)

Cette démarche d'inscription sur les listes électorales de Milhaud ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office en application des articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral.

Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, pensez à signaler votre changement d'adresse auprès du service Élections de la mairie.

Médaille du Sénat

Au cours de la cérémonie d'inauguration de notre nouveau poste de police municipale, le maire, Jean-Luc DESCLOUX, et les élus, se sont vus remettre la médaille du Sénat des mains du Sénateur Laurent BURGOA.

Cette distinction honorifique correspond à la « volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens ».



Médailles aux méritants Milhaudois

Colette Cailotto, une véritable passionnée de pétanque



Arrivée à Milhaud en 1980, elle est nommée institutrice à l'école maternelle en 1981. Elle prend sa 1^{ère} licence FFPJP à la Boule des Garrigues en 1982 et s'impliquera dans cette association qui deviendra la boule Milhaudoise en 1988. Ses compétences l'amèneront vers le rôle de chef de secteur qu'elle assumera pendant 10 ans. Elle intégrera ce comité de 1996 à 2000 où son mari Dominique en est le président. En 2000, Colette prend la présidence de « la boule Milhaudoise ». L'organisation de multiples qualificatifs, championnats et rencontres ont permis à cette équipe dynamique de nous faire vivre de grands moments. La crise sanitaire et les bénévoles de plus en plus rares ont eu raison de l'association qui a été dissoute avec regret au 31 décembre 2021.

MERCI Colette pour ces 40 ans passés à faire vivre le village à travers cette association. La vice présidence au comité du Gard, depuis février 2021, va lui permettre de continuer à œuvrer pour sa passion.

Anne Lise Dumant, une bénévole au grand coeur



Anne Lise est née le 24 janvier 1943 à Laval (Mayenne). Enfance d'abord à Laval, puis à Tarbes et Pau avant de rejoindre la région parisienne en 1956. Études d'infirmière à la Croix Rouge à Paris. Après son mariage et la naissance de ses deux enfants, elle a travaillé 10 ans comme infirmière libérale, 3 ans en centre d'aide par le travail auprès d'adultes handicapés

et 2 ans au service médico-social d'une banque. Arrivée avec son conjoint à Milhaud en avril 2008, Anne Lise Dumant participe aussitôt aux activités de l'association Sports Milhaud Seniors avant d'en être la secrétaire adjointe, puis secrétaire depuis 2011.

Anne Lise est une personne généreuse. Infirmière de cœur, discrète mais toujours présente, a proposé aussitôt ses services à chaque séance de vaccination organisée à Milhaud.

Merci pour votre fidélité et votre disponibilité.

Marie Roux, une bénévole très engagée depuis 45 ans

Née en Corse à Coggia le 5 octobre 1937, Marie Roux habite Milhaud depuis 45 ans. Elle a été élue municipale déléguée au C.C.A.S pendant un mandat.

Son investissement dans le monde associatif débute par la vice présidence de « Famille Rurale » dans les années 80. Vice présidente aux Donneurs de Sang depuis sa création. Passionnée, sincère, elle est toujours très présente et efficace lors de chaque collecte.

Adhérente à Milhaud Loisirs depuis sa création en 1986, elle en devient la Présidente de 2011 à 2019, et est vice présidente depuis 2020.

Marie Roux peut être fière de l'héritage qu'elle laisse à son successeur à Milhaud loisirs.



Médailles aux sportifs

Dalya Abdallah, une basketteuse Milhadoise qui promet

Cette joueuse du club de Milhaud Nîmes Métropole basket-ball est née en 2008 et habite Milhaud.

Championne du Gard U11 dans le championnat garçon en 2018-2019. Championne du Gard 2019-2020 et 2020-2021.

Ses belles performances au club du Milhaud Basket l'amène en sélection régionale d'Occitanie. Les recruteurs voient en elle un espoir avec un fort potentiel ; elle intègre le pôle espoir basket au CREPS de Montpellier en 2021. Elle participe cette année au championnat de France U15 féminines avec le club phare du BLMA (Basket Lattes Montpellier Association).

Félicitations pour les performances de cette jeune et prometteuse basketteuse qui est la fierté de sa ville et du club Milhaud Nîmes Métropole basket-ball.



Nouvelles séances de vaccination

Une nouvelle fois notre centre « flash » a pu ouvrir ces portes le 11 décembre 2021 et le 15 janvier 2022. Rien n'aurait pu se faire sans la mobilisation sans faille de nos médecins et infirmières. Il faut souligner leur totale implication dans cette lutte contre la COVID 19. Que dans ces quelques lignes, il me soit permis, au nom de toutes les Milhadoises et de tous les Milhadois, de les remercier chaleureusement, avec une mention particulière pour leur travail de rassemblement et de coordination des équipes soignantes au Docteur BARAGNON et à l'infirmière Touria SOUKATOU.

1 000 personnes ont ainsi pu recevoir leur troisième dose, dont on sait, Ô combien, qu'elle procède de la maîtrise de cette 5^e vague. Nous n'y arriverons pas sans l'adhésion des derniers non vaccinés. Si on a pu comprendre au début de la campagne les quelques réticences à le faire, aujourd'hui le recul est suffisant pour être parfaitement rassuré. D'ailleurs l'élan a été massif et nous avons même été contraints de refuser des rendez-vous !

Au cours de la séance du 11 décembre 2021, nous avons eu l'agréable surprise de la visite de notre sénateur, Laurent Burgoa, qui est venu sur le terrain constater le bon fonctionnement de l'opération et féliciter le personnel municipal, la croix rouge et les professionnels de santé.

La crise n'a manifestement pas dit son dernier mot et elle rend l'urgence sanitaire plus indispensable que jamais. Malheureusement, même si les contaminations, qui atteignent des pics très importants (à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes), restent sans grandes conséquences, le cortège des malades hospitalisés pour formes graves, parfois jusqu'en réanimation et même

parfois jusqu'au décès, reste principalement le fait de personnes non vaccinées.

Qu'il me soit encore permis de remercier le corps médical, infirmiers, pharmaceutique et nos agents de la collectivité pour, une fois encore, avoir fait preuve d'un sens civique sans égal. Sans oublier, les équipes municipales, l'administration, le centre socioculturel et la Police Municipale qui ont, à chaque fois, répondu présent. Un grand merci à eux aussi !





Hommages et souvenirs

EVELYNE GADEA



En cette période de fêtes fin d'année, censée nous apporter joie et bonheur, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une pensée émue causée par la perte de Mme Evelyne GADEA, le 26 septembre 2021.

Nous avons tous en mémoire sa vie professionnelle. Ayant succédé à sa mère commerçante elle a, durant plusieurs années, avec Henri, son mari, tenu une épicerie place du Castellas avant que ce local ne devienne la caisse d'épargne actuelle. Je garderais d'elle le souvenir de l'accueil, toujours chaleureux, qu'elle réservait à mes enfants quand ils allaient faire des courses.

Ensuite, elle s'est retirée dans sa villa pour y couler des jours paisibles dans laquelle elle recevait de nombreux joueurs de Nîmes Olympique, dont elle était une fidèle supportrice, allant même jusqu'à assister aux entraînements : elle était devenue la mascotte de cette équipe !

Notre village se souviendra que chaque année, durant quelques semaines, la magie de Noël s'invitait à sa maison ou plutôt dans son jardin à la nuit tombée ! Des visiteurs s'y arrêtaient, chaque soir avec leurs enfants, pour contempler cette maison qui scintillait de mille feux, guirlandes, traîneaux, bonhommes de neige, animaux et autres saynètes qui rivalisaient pour faire de ce lieu un magnifique décor de Noël ! Les illuminations transportaient nos enfants et petits-enfants dans un monde magique.

« Mamie chocolat », tel était son surnom, prenait le temps d'embrasser tous les petits bambins venus se promener dans ces paysages féeriques ; elle leur distribuait, pour leur plus grand bonheur, quantité de friandises.

Milhaud et ses enfants ne l'oublieront jamais !

RAYMONDE ARNOUX



La commune de Milhaud porte une affection bien particulière à tous les hommes et les femmes qui ont traversé le siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé la plus grande partie de leur vie.

Le village vient de perdre une figure du passé en la personne de Mme Arnoux décédée à l'âge de 105 ans, ce qui en faisait notre doyenne !

Le 23 octobre dernier, entourée de ses enfants, de ses amis, de M. le Maire et son élue avaient célébré, dans la plus grande joie, son anniversaire.

C'était une personne d'une force et d'une vitalité peu commune et dotée d'un caractère bien trempé ! En « bravant » quelque peu les interdits, elle a, quand même, effectué une sortie dans la rue, sortie qui, malheureusement, a entraîné une chute qui l'a précipité vers sa fin de vie.

Nous garderons d'elle une trace indélébile, en particulier dans mon cœur puisqu'elle a accompagné ma vie professionnelle depuis le premier jour de mon installation.

Une page s'est tournée !

Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Playmobil 6^e édition

La 6^e édition de l'exposition des Playmobil a eu lieu à la salle des fêtes, les 30 et 31 octobre 2021. Un euro a été reversé par entrée au CCAS sur les 3 euros demandés.

La crise a, bien évidemment, entraîné une baisse de la fréquentation, habituellement importante, mais le bilan reste malgré tout conforme à nos attentes, d'autant que la météo nous avait placé en alerte orange.

Cette année sont apparues de nouvelles mises en scène, inédites pour la plupart, pour le bonheur des plus petits comme des plus grands qui retrouvent leur âme d'enfant ou qui sont tout simplement devenus de simples collectionneurs : ainsi a-t-on pu découvrir le « grand tournoi de chevalerie » et la ville médiévale, le tableau des sirènes, les hippies, Astérix et Obélix, les princesses, Scoubidou contre les monstres, une évocation du pôle sud et bien d'autres merveilleux décors !



Rendez-vous pour l'édition de l'automne 2022 !

Commémoration du 11 novembre

Un grand nombre de Milhautois s'est rassemblé en ce jeudi 11 novembre 2021 devant le Monument aux Morts pour célébrer le 103^e anniversaire de la fin des combats de la Grande Guerre et rendre hommage à tous ceux qui ont versé leur sang pour la France.

Cette traditionnelle cérémonie de commémoration a laissé cette année une large place à la jeunesse, élèves de l'école élémentaire, représentants du Conseil Municipal des Jeunes, collégiens et lycéens qui se sont fortement impliqués de par les lectures effectuées, extraits de lettres de Poilus, message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de guerre, mais aussi leur interprétation émouvante, après la minute de silence, de la Marseillaise à cappella.

Elle s'est déroulée autour des autorités, des anciens combattants et d'un détachement de la Première Compagnie du 4^e Régiment du Matériel de Nîmes, qui a rendu les honneurs et qui a apporté, avec le message officiel de la Ministre, transmis par le Maire, auquel s'est associée la lecture des noms des militaires qui sont tombés depuis un an en opérations

extérieures, dans le cadre des missions liées à la présence française, sur les territoires de conflits, une note de solennité à cette commémoration.

Une note de solennité marquée également au cours de la cérémonie par la remise de la Médaille d'Honneur des porte-drapeaux par le Président des Anciens Combattants, à Monsieur Pierre Dapino.



Commémoration du 5 décembre

Une cérémonie officielle a été organisée le dimanche 5 décembre 2021 en hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

En présence du Général Pierre Emmanuel Coste, des autorités civiles, militaires et religieuses, des élus et d'une assistance restreinte, le Maire, Jean-Luc Descloux, a lu le message de la Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées en charge de la Mémoire et des Anciens Combattants, rappelant la violence et l'âpreté de ce conflit pour toute une génération qui a vécu cette période douloureuse de notre Histoire.



La lecture terminée un dépôt de gerbe, suivie de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise ont clos cette cérémonie.

Salon du livre

Milhaud ne peut prétendre être un salon du livre comme ceux bien plus prestigieux des grandes communes de France. Mais petit à petit avec un nombre grandissant d'auteurs et l'accueil de personnalités comme cette année Eveline DRESS. Lors de la dernière édition, Pierre MOSCA, ancien joueur et entraîneur professionnel de football, Jean-Pierre MILOVANOFF, prix Goncourt des lycéens 1997, Thierry de CARBONNIERES, que l'on connaît comme acteur dans « Plus belle la vie »..., font la réputation de ce salon qui se développe et s'inscrit maintenant dans les habitudes des Milhautois qui sont très nombreux à partager le goût de la lecture. Cette édition signe aussi le retour des manifestations « après la tempête » !

Nous avons malgré tout respecté les contraintes liées à la crise sanitaire pour que ces rencontres entre des auteurs et le public se passent en toute sécurité.

C'est le plaisir de découvrir de nouvelles littératures et d'échanger avec des auteurs, même brièvement, qui poussent le public à revenir tous les ans au centre socioculturel ! Depuis quelques années, il est présenté des éditions jeunesse et bandes dessinées pour la plus grande joie des enfants (et des plus grands). Le public s'est, bien sûr, retrouvé en grand nombre devant le stand d'Evelyne DRESS, actrice, réalisatrice, productrice française et écrivaine, notre invitée d'honneur. On se souvient d'elle dans « Et la tendresse bordel », de Patrick Schulman avec Bernard Giraudeau, mais aussi dans « Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas mais elle cause », de Michel Audiard avec Annie Girardot.

Elle-même réalisatrice, elle a aussi joué pour la télévision dans de nombreuses productions : Arsène Lupin, les Cinq Dernières Minutes, Maigret et bien d'autres. Mais désormais l'écriture est son quotidien avec plusieurs romans à son actif : Pas d'amour sans amour, Les tournesols de Jérusalem, Le rendez-vous de Rangoon, La Maison de Pétichet...

Nous la remercions chaleureusement de sa présence.

Mais tous les auteurs présents n'ont pas eu à la jalouser, il en est qui d'année en année retrouvent leur public et de nouveaux lecteurs. Beaucoup en profitent pour faire dédicacer le ou les livres choisis. Nous espérons que beaucoup tombent dans le piège de la lecture !

Entendu d'un des auteurs « *Quand on écrit, c'est bien d'aller voir les lecteurs mais ce n'est pas indispensable, seulement quand on en est privé, alors il devient évident que pour faire un livre, il faut un écrivain mais aussi un lecteur* ».

La commune de Milhaud remercie les auteurs, les éditeurs et le public et leur donne rendez-vous l'année prochaine pour la 6^e édition.

Téléthon 2021

UN GRAND MERCI à tous les participants : associations, commerçants, nos scolaires, les sapeurs-pompiers de la caserne de Saint-Césaire, sans oublier les nombreux bénévoles indispensables à la réussite de cette belle journée.

Le Téléthon, c'est un rendez-vous annuel important à Milhaud parce qu'il permet de rassembler toutes générations, qu'il mobilise toutes les compétences, tous les publics et qu'il permet à tout un chacun de s'investir ! Un point commun à tous : une énergie à toute épreuve.

Les manifestations ont eu lieu du vendredi 3 au dimanche 5 décembre, bien que certaines associations proposent des manifestations toute l'année pour le Téléthon. Trois journées très intenses et fortes en émotion avec un programme d'animations variées qui auront permis aux petits et grands de se mobiliser au profit du Téléthon. Les animations ont commencées dès la sortie des écoles le vendredi pour se terminer le soir avec la délicieuse soupe à l'oignon concoctée par Malika Look et de très bons assistants !

Le lendemain, chaque association participante a pu nous dévoiler le programme qu'elle avait mis en place et nous faire déguster leurs préparations culinaires. Les commerçants et entreprises Milhaudoises étaient bien présents eux aussi avec leur soutien logistique et financier.



L'annonce des résultats, le samedi soir, a été salué par un tonnerre d'applaudissements par le monde associatif présent. Tout s'est terminé dans la joie et la bonne humeur autour de la choucroute offerte par Intermarché et cuisinée par nos agents, dont il faut ici souligner l'implication : merci Christian

(revenu exprès de son Cher Aveyron), Nicolas, Rudy et Diego ! Sans oublier le restaurant « Le Jardin » et le traiteur « Péché Mignon » qui ont aussi offert, pour le premier, la salade composée, et le dessert pour le second.



Un spectacle de chansons, apprécié de tous, animé par Béatrice Garcia et son groupe « Gard Duo » a été possible grâce à Thierry Saltet, Commandant des pompiers, qui nous a gentiment prêté son matériel de sonorisation.

Le bilan : nous avons reversé à l'AFM Téléthon, recettes et dons confondus, grâce aux efforts de tous, la somme de 9 600 € ! Mais la collecte continue...

Nous remercions tous les participants pour leur concours lors de l'organisation de la manifestation, par leurs dons ou tout simplement par leur présence bénévole.

Si le Téléthon 2021 a encore été une réussite, c'est grâce à vous, à votre engagement pour cette grande cause nationale.

Bravo à tous et encore un grand Merci !

Rendez-vous, les 3 et 4 décembre 2022.

Concours des illuminations de Noël

La magie de Noël s'était invitée dans vos jardins, vos balcons et sur vos façades. Pour la troisième année consécutive, la ville organisait un concours des plus belles illuminations et décorations de Noël, afin de récompenser les habitants qui contribuent à donner une ambiance festive à nos rues pendant la période des fêtes.

Le jury a pu admirer, lors de son passage, les belles créations lumineuses et scintillantes. Ce concours des illuminations a pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féerique et pleine de lumière et a pour objet de sélectionner et de récompenser l'implication des Milhaudois. Ces réalisations sont le résultat d'une démarche volontaire.

Le jury s'est arrêté plus particulièrement sur les décorations qui ont fait preuve d'imagination, de créativité et de sensibilité.

Selon des critères de notation :

1. qualité : effet d'ensemble des illuminations et des décorations,
2. sens artistique : l'harmonie entre les couleurs, la créativité et l'originalité,
3. l'utilisation d'ampoules à leds, de décors à énergie solaire, ou toute autre décoration à faible consommation d'énergie, ont été valorisées lors de la notation.

Il a été décidé d'offrir des récompenses en fonction du classement donné, sachant que chacun a eu « sa petite récompense ».

Ci-dessous les résultats du concours après délibérations du jury pour mes maisons individuelles avec façade ou jardin visibles de la rue :

1. Mme Sophie PIKUS
2. M. Manuel PEREIRA
3. Mme Jeanine DE CASAS
4. M. Arnaud FRADE
5. Mme Claire CAPRARO
6. Mme Suzanne LUSZEZINSKI
7. M. Antonio RUEDAS
8. M. Janpierre JALBAUD
9. Mme Alexandre VIGUIER

Bravo à tous les participants !



Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

L'année 2022 sera marquée par le déploiement de deux projets importants de notre mandature. L'urbanisation du nouveau quartier Aubépin, cette dernière poche foncière aménageable sur le territoire de la commune passera dans sa phase opérationnelle avec entre autre l'approbation du dossier de création de ZAC.

Par Ailleurs la commune verra le démarrage d'un autre projet majeur la construction d'une nouvelle crèche dont la surface agrandie assurera une capacité d'accueil plus importante et qui permettra l'implantation du centre médical pluridisciplinaire très attendu sur le site de la crèche actuelle. Nous voulons et nous devons offrir aux nouveaux habitants comme aux Milhautois de longue date des services améliorés et faire en sorte que les quartiers de demain réalisés dans un cadre de vie agréable et préservé grandissent en harmonie avec les autres quartiers.

C'est le sens du futur quartier Aubépin qui laissera une large place à la nature en ville, tout en préservant les fondamentaux de l'éco-cité.

C'est aussi le sens du projet crèche-maison médicale qui sera une réponse au développement urbain réfléchi et maîtrisé résultant de l'action que nous avons mise en œuvre depuis mars 2014.

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

Milhautois, Milhautoises

L'équipe Milhaud générations Unies vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Que cette année vous apporte santé, bonheur et réussite ainsi qu'à vos proches.

MILHAUD VOUS APPARTIENT

Chers Milhautoises, Milhautois, au seuil de cette nouvelle année 2022 nous vous adressons tous nos vœux d'espoir, de bonheur et de santé pour vous et ceux qui vous sont chers. Être dans l'opposition ne veut pas dire être contre toutes les propositions de la majorité. Cela veut dire être attentif, bousculer certaines convictions, faire entendre la voix de tous les citoyens Milhautois. Notre objectif est d'œuvrer à l'amélioration de votre cadre de vie. La crise sanitaire perturbe le fonctionnement de la collectivité qui doit cependant rester au service de ses administrés. Alors, souhaitons que cette année nous permette d'assister à la réfection de nos routes laissées à l'abandon, où quelles soient, à la sérieuse prise en charge de nos espaces verts, à une propreté de notre Ville et pas qu'en centre-ville, à des réponses concrètes à vos réclamations personnelles souvent restées sans réponses et sans actions. Nous savons qu'il y aura un avant et un après, alors espérons le retour de nos vies familiales et professionnelles sans contraintes sanitaires. Bonne Année, prenez soin de vous et de vos proches. Croyons en un avenir meilleur.
L'équipe MVA MilhaudVousAppartient

Agenda des manifestations

Février

Mercredi 2

CINÉMA ENFANTS

« La bataille géante de boules de neige »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 3

CINÉMA ADULTES

« Cinema Paradiso »

20h30 - centre socio-culturel

Samedi 5 & dimanche 6

EXPOSITION DE LEGOS

Centre socioculturel

Vendredi 25

CONFÉRENCE SUR LE CHILI

Par Hector HERRERA

19h30 à 21h - centre socioculturel

Mars

Mercredi 2

CINÉMA ENFANTS

« La petite princesse et le dragon »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 3

CINÉMA ADULTES

« Let's dance »

20h30 - centre socioculturel

Samedi 26

Ramassage des déchets

Organisé par la mairie avec l'aide du CMJ et du CMJados, les élus et les associations

9h - devant le cimetière

Cet agenda pourra être modifié en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur et être complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le site internet de la commune.

Avril

Mercredi 6

CINÉMA ENFANTS

« En route »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 7

CINÉMA ADULTES

« Anna »

20h30 - centre socioculturel

Lundi 18

PÂQUES AUX ARÈNES

De 10h à 12h

Arènes

Vendredi 22

LES VENDREDIS DE L'AGGLO

« Anthony Joubert - saison 2 »

20h45 - salle des fêtes

Mai

Mercredi 4

CINÉMA ENFANTS

« M. Peabody et Sherman »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 5

CINÉMA ADULTES

« La fille du puisatier »

20h30 - centre socioculturel

Samedi 7

SPECTACLE AUTOUR DE MARCEL

Avec Ricoune de la Vachacademy Production

20h30 - salle des fêtes



Jeudi 12

CINÉMA ADULTES

« Marius » version Raimu

20h30 - centre socioculturel

Jeudi 19

CINÉMA ADULTES

« La femme du boulanger »
version Raimu

20h30 - centre socioculturel

Vendredi 20

SPECTACLE « LE BOULANGER DE ROUBINIAC »

Par la compagnie Cigalon de théâtre amateurs

20h30 - salle des fêtes

Juin

Mercredi 1

CINÉMA ENFANTS

« Les Schtroumpfs »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 2

CINÉMA ADULTES

« Seconde chance »

20h30 - centre socioculturel

Mardi 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

**À partir du
3 février 2022
Ciné Adultes
est transféré
au centre
socioculturel**

La vie des associations



FF Randonnée

UNE JOURNÉE DÉCOUVERTE

La FFRandonnée Gard organise, jeudi 27 janvier 2022, une journée Découverte de la Rando Santé® au départ de Bernis. Le circuit proposé se réalisera autour des Capitelles. C'est un circuit très facile de 5 km et de 90 m de dénivelé positif. La durée du parcours est prévue de 2h30 puisque l'allure sera très modérée et avec des pauses. En chemin, l'association des Amis de Bernis interviendra pour présenter quelques capitelles.

Inscription obligatoire au 04 66 74 08 15 ou gard@ffrandonnee.fr (le point de départ sera précisé lors de votre inscription). Le pass sera demandé. Manifestation maintenue sous réserve des restrictions sanitaires.



SMS

HEUREUX LES ADHÉRENTS

Une célèbre émission de radio commençait ainsi « Heureux ! les... » Pour notre association cela est : « Heureux nos adhérents et son équipe dirigeante ». Que demander de plus une nouvelle saison qui a démarré sur les chapeaux de roues. L'angoisse de se retrouver entre copains n'était plus de mise, mais comme disent nos gouvernants en respectant les gestes barrières.

Deux cents adhérents, dont beaucoup de nouveaux retraités ou âgés de plus de quarante-huit ans... Nos activités sont nombreuses et variées, physiques ou intellectuelles mais les deux se conjuguent au présent ! Le calendrier a été mis en place, horaires, sorties diverses et voyage de fin d'année dans les Alpes. Notre assemblée générale a eu lieu le 22 janvier pour



peaufiner tout cela et pour rencontrer nos adhérents. Assemblée générale qui, à mes yeux, est le reflet de notre vie associative et indispensable dans la cohésion du groupe. Je voudrais remercier nos animateurs et membres du bureau qui s'impliquent fortement et je me répète : sans eux, pas d'association.

La formation de nouveaux animateurs étant indispensable au bon déroulement de nos activités. Vous aimez le contact humain, la générosité venez nous rejoindre. La formation est gratuite dispensée par notre fédération de la retraite sportive. Jack Sabatier, Président de Sport Milhaud Seniors.

Avenir Cyclotouriste Milhaudois

UNE CYCLO DÉCOUVERTE EN PLUS

L'Avenir Cyclotouriste Milhaudois (ACM) propose pour l'année 2022 au moins une cyclo découverte, en plus de ses sorties hebdomadaires et le week-end. Le programme détaillé sera communiqué en temps voulu par les moyens que la municipalité met à disposition des associations. En effet, avec la recrudescence du virus nous ne sommes pas certains de pouvoir proposer des activités en 2022. Pour se libérer de ses moments anxieux que nous traversons, venez pédaler avec nous en semaine ou/et le week-end et partager, dans le respect des règles sanitaires, un bon moment de convivialité et de découverte.

Courriel club : acmilhaud@sfr.fr - Courriel président : lhermet.alain@wanadoo.fr - Portable : 06 74 99 77 41

Rugby Club Milhaud

UNE JOURNÉE DÉCOUVERTE

Le Rugby Club Milhaud accueille les enfants de trois à onze ans. Quelles que soient les capacités initiales et l'âge de l'enfant, notre école de rugby se donne pour mission principale de guider nos jeunes joueurs filles et garçons dans leur construction en tant que personne, par l'initiation au rugby.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire.

Les entraînements se déroulent :

- le mardi : pour les 3 - 4 ans de 17h15 à 18h, pour les 5 - 7 ans de 17h30 à 18h30, pour les 8 - 11 ans de 18h30 à 19h45 ;
- le mercredi : pour les 3 - 4 ans de 11h15 à 12h ;
- le samedi : pour les 5 - 11 ans de 10h30 à 12h.

Les éducateurs, ainsi que les bénévoles, sont très mobilisés et s'impliquent dans les différentes activités du club (entraînements, tournois, ateliers FFR...) qui ont permis de sensibiliser nos jeunes licenciés aux valeurs de ce sport et de développer leur esprit sportif, ainsi que mutualiser et valoriser les compétences de chacune et chacun.



À vos agenda et cap sur 2022 : DIMANCHE 9 JANVIER, entraînement partagé gratuit et ouvert à tous de 10h à 11h30 (entraînement partagé avec le Rugby Adapté qui propose des séances d'initiation au rugby sans contact partagé avec des enfants atteints de particularités quelconques, mais aussi avec leurs parents et avec nos licenciés) ; DIMANCHE 16 JANVIER 2022, loto du club, début 17h centre socio culturel de Milhaud.

2021 a été une pleine satisfaction pour moi et toute mon équipe de dirigeants et éducateurs bénévoles et ce malgré les restrictions sanitaires rencontrées. Nous vous remercions tous sincèrement pour votre confiance, tout au long de cette précédente année, et profite de ce premier échange de l'année 2022 pour vous présenter mes meilleurs vœux les plus sincères.

Cyril BACCHETTO, Président et Responsable de l'École de Rugby de Milhaud.

Info/Contact : rugbyclubmilhaud@outlook.fr ou 06 88 62 29 94

Handibasket

PREMIER TOURNOI

Le premier tournoi de Handibasket a eu lieu à la SMASH dimanche 12 décembre, en présence de M. Jean-Luc Descloux, Maire de Milhaud, de Mme Zineb Haddou-Ourahou, élue de Milhaud à la cohésion sociale, de Solène Baraud, représentante du comité du Gard de la FFHandisport, de M. Jack Elbisser, vice-président de la ligue Occitanie de la FFHandisport et de M. Hervé Gaouyat, secrétaire général du comité du Gard de Basket.

Après vérification du Pass Sanitaire, tous les participants se sont vu offrir un T-shirt de Milhaud Basket-ball et ont été accueillis autour d'un café de bienvenue avant d'enchaîner sur une discussion de présentation des règles du Handibasket.

La conversation a fait réfléchir les jeunes présents sur le handisport et le vécu quotidien du handicap. Ils ont posé des questions très pertinentes.

Enfin place au terrain ! Les participants se sont affrontés dans des matchs 3x3 demi-terrain ainsi que des matchs 4x4 tout terrain. Malgré quelques pertes de balles, de belles actions collectives et de beaux paniers ont fait le plaisir des joueurs, très applaudis en tribune.

Grâce au comité du Gard de la FFH, qui avait amené 7 fauteuils d'handibasket, les participants valides ont pu tester la pratique du handibasket et se rendre compte des difficultés. Ce moment convivial a été très apprécié des participants qui ne s'arrêtaient plus de jouer.

Point très positif, à la suite du tournoi, plusieurs engagements et contacts ont été pris :

- les 2 jeunes entraîneurs en formation BPJEPS de Milhaud Basket-ball accompagneront le comité du Gard de la FFH, le mercredi 9 février à Tavel, pour animer l'atelier handibasket de la journée découverte des handi-sports collectifs,
- cette même journée sera organisée à Milhaud lors du dernier trimestre 2022,
- un contact a été pris avec le Dispositif d'Appui à l'Inclusion Sportive du Gard pour accueillir des pratiquants de basket adapté,

Milhaud Basket-ball va organiser des séances de handibasket un dimanche par mois.

Tout le monde est le bienvenu pour jouer, pour encourager ou pour aider !

Club des Aînés « Jamaï Viel »

DES RENCONTRES IMPORTANTES

Contrairement à l'an dernier, cette année nous avons eu le bonheur de célébrer notre traditionnel repas de fin d'année, le 27 novembre, à la salle des fêtes. Nous étions nombreux à participer à cet événement où 12 personnes de 80 et 90 ans ont été honorées.

Bien que le virus soit toujours présent, nous continuons, en respectant les gestes barrières et les recommandations d'usage, à nous retrouver pour les parties de cartes, les séances artisanales et les lotos.

À la suite des premiers confinements, nous nous sommes rendus compte combien ces rencontres sont importantes pour certains d'entre nous, et tant que nous le pourrons, tant que nous y serons autorisés, nous les maintiendrons. Le club est un lieu de rencontre, un lieu d'échange ; il crée du lien. Nous y trouvons de la compagnie, de l'amitié et même du soutien.

Alors, vive le club. Vous pouvez nous y rejoindre en contactant notre présidente au : 06 76 13 47 70.



Les Anciens Combattants de Milhaud

UNE CYCLO DÉCOUVERTE EN PLUS

Pour notre association des Anciens Combattants de Milhaud, l'année 2021 a été particulièrement cruelle puisque nous avons vu disparaître six de nos anciens, nombre qui n'avait encore jamais été atteint. Parmi eux, nous avons perdu notre doyen Georges Bruyant, notre membre le plus décoré (officier de la Légion d'Honneur), Yvon Avizou et pour finir notre membre (hyper) actif du bureau François Sébastien. Ces disparitions nous peinent mais leurs souvenirs restent dans nos mémoires.



Pour ce qui concerne l'année qui s'ouvre devant nous, la tradition voudrait que l'on annonce les activités de notre association, mais en cette période de pandémie les prévisions sont pour le moins hasardeuses car le virus se joue de nos pronostics. Nous ferons au mieux des possibilités pour tenir notre assemblée générale, notre repas annuel et, rêvons un peu, notre voyage traditionnel.

C'est dans cette perspective que j'adresse à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022.
COSTE Pierre Emmanuel, Président des Anciens Combattants

RepairCafé

PRIMÉ SUR UN APPEL À PROJETS

Un « RepairCafé » est un lieu où chacun peut porter un petit électroménager en panne afin de le réparer avec l'aide de bénévoles.

L'association créée en septembre 2021, pour organiser cette action, est composée de bénévoles de la commune. Le but de cette structure est de lutter contre l'obsolescence programmée des objets, mais aussi de donner des conseils de bon sens, dans le choix et l'utilisation de ces objets. C'est aussi un moment de convivialité et de partage des connaissances autour d'un café.

Depuis le mois de septembre, nous avons organisé une séance par mois, chaque 2^e samedi de 9h à 12h, ainsi qu'une session supplémentaire pour le Téléthon. Nous continuerons avec cette périodicité sur les prochains mois.



Cette association se finance par des partenaires privés (Bricomarché, Crédit Agricole) ainsi que public (Nîmes Métropole). Nous avons été primé sur un appel à projets « Plan Climat » en 2021. Par ailleurs, la réparation d'un objet entraîne souvent un don. Le bilan financier est donc très positif, malgré les frais de fonctionnement classique et structurel (achat de matériels spécifiques à la réparation d'objets).

La communication autour de cette action commence à porter ses fruits. Quelques affiches et informations sur les réseaux ont permis de démarrer l'action. Le bouche à oreille a complété cela. Mais notre meilleure publicité est notre taux de réparation de 85%. Nous avons une progression du nombre de personnes qui participent au « RepairCafé ». À ce jour, nous avons aidé 17 personnes et évité de jeter 120 kg d'objets en déchèterie.

Par ailleurs, nous devrions programmer une action commune avec Bricomarché au printemps qui se déroulera au magasin.

Le RepairCafé veut être une expérience ludique et gratifiante de la réparation qui s'avère souvent très simple. Venez et essayez !

Le Tripot de Milhaud

UNE REPRISE INTÉRESSANTE

En ces derniers mois de l'année 2021 où les activités sont reparties, même si les dernières dispositions gouvernementales prises fin décembre, liées à la 5^e vague du Covid, vont inévitablement se traduire par un nouveau « coup de frein », notre association a repris le rythme habituel de ses conférences, avec toutefois, du fait de la crise sanitaire et des contraintes qu'elle impose, une assistance moindre par rapport à celle que nous avons connue jusqu'ici. Trois conférences ont ainsi été proposées depuis la tenue du forum des associations.

Le 6 novembre 2021, Michel Naudin, professeur d'histoire agrégé actuellement à la retraite, a évoqué la façon dont les habitants de la Sénéchaussée de Nîmes-Beucaire, qui correspondait approximativement à l'actuel département du Gard, avaient répondu à l'appel du Roi lors des assemblées préliminaires aux états généraux de 1789. Cette question, ainsi que celle de la représentation des délégués devant siéger dans ces assemblées, a constitué le thème de cette conférence au demeurant très bien documentée que nous a proposée Michel Naudin.

Le 13 novembre 2021, Élisabeth Maurin, professeure de musique retraitée, nous a présenté à l'appui d'extraits musicaux « le mythe de Faust en musique », une légende extraite d'un conte populaire allemand où le Docteur Faust contracte un pacte avec le diable et qui a inspiré plusieurs opéras. Un grand merci à Elisabeth pour sa prestation et l'après-midi musicale qu'elle a offerte à une assistance véritablement conquise par cette œuvre d'opéra qu'elle lui a permis de découvrir.

Le 11 décembre 2021, Jean-Christophe Muller, directeur de la maison de protestantisme à Nîmes, a essayé de dégager dans sa conférence sur « les étapes du sentiment européen à travers les siècles » des formes d'Europe telle qu'elle s'est donnée à vivre et se donne à nous aujourd'hui.

Un sujet on ne peut plus passionnant, en clôture de notre programme de conférences 2021, que Jean-Christophe Muller, en dépit de sa complexité mais surtout en raison de la parfaite connaissance qu'il en avait, a su présenter à un auditoire très attentif.

Le programme des conférences de l'année 2022 n'est pas encore totalement arrêté. Certaines sont cependant d'ors et déjà retenues. Nous les reprenons ci-après à titre d'information :

- le 29 janvier 2022 à 17h30 au centre socio-culturel : « La Justice » par Gérard Christol,
- le 19 février 2022 à 17h30 au centre socio-culturel : « Jean Giono inspirateur de Jacques Brel » par Robert Chamboredon,
- le 19 mars 2022 à 17h30 au centre socio-culturel : « Louis-Nathaniel Rossel, un communal Atypique » par Didier Travier,
- le 10 septembre 2022 à 17h30 au centre socio-culturel : « Oracles, divination, magie et sortilègues en Grèce du Nord » par Michèle Texier,
- le 22 octobre 2022 à 17h30 au centre socio-culturel : « les Templiers » par Nicolas Dupont,
- le 26 novembre 2022 à 17h30 au centre socio-culturel : « Ecologie et Evangile » par Nello Chanvetière.

La chorale œcuménique de Milhaud

UNE REPRISE QUI A CONQUIS LE PUBLIC

Le 21 décembre 2021, la chorale œcuménique a offert, au temple, à une assistance nombreuse, un merveilleux spectacle inspiré de la Pastorale d'Yvan Audouard conciliant dialogue des santons de Provence et chants de Noël. Cette prestation inédite, au cours de laquelle les choristes ont mis tout leur cœur dans l'interprétation qu'ils ont donnée, tant de la quinzaine de titres prévus au programme que des récits et dialogues de la Pastorale, a été fortement appréciée par le public qui a retrouvé avec bonheur ces Noël traditionnels avec leur naïve simplicité.

Le concert s'est achevé par un éclatant Minuit Chrétien salué par petits et grands qui ont repris certaines des mélodies et cantiques tels : « Petit Papa Noël », « Douce Nuit », « Vive le Vent » ou les « Anges dans nos Campagnes » et « Il est né le divin enfant ».

En résumé, une belle soirée de partage à la veille de Noël, de moments de convivialité dont on est toujours preneur.

Gard'n Party

PICK UP YOUR ENGLISH ! (BOOSTEZ VOTRE ANGLAIS !)



GARD'N PARTY vous souhaite une belle et heureuse année. Que 2022 vous apporte la santé et la joie de vivre de bons moments à partager en famille et entre amis.

Avec GARD'N PARTY, vous pourriez aussi faire de nouvelles et belles rencontres au sein des petits groupes d'English Learners de tous âges et de tous niveaux. Kids, Teens and Adults viennent découvrir, s'entraîner et s'amuser en apprenant l'Anglais. Votre professeure passionnée, vous accueille au sein de ses ateliers hebdomadaires où chacun prend le temps de se découvrir dans la langue de Shakespeare. Une seule motivation, vous donner envie, car apprendre l'anglais doit se faire avec le sourire ; ambiance assurée.

Faire des fautes est un bon moyen de retenir et de progresser, mais il faut se lancer ! Il est encore temps de vous inscrire et de nous rejoindre. Nouveauté ! Le contexte sanitaire nous amène à nous adapter en offrant aux collégiens et lycéens, un accompagnement en visioconférence. Nous proposons une aide personnalisée aux devoirs, préparation de contrôles et révision d'examens, mais aussi entraînements pour une prise de parole plus aisée car n'oublions pas, l'oral compte !

Il suffit de nous en faire la demande et nous nous adapterons à votre emploi du temps et celui de vos enfants. Cours actuellement proposés en salle 6 du centre socio-culturel de Milhaud : mercredi de 18h à 19h : collégiens - mercredi de 19h à 20h30 : adultes débutants - jeudi de 18h30 à 20h : adultes conversation.

Date à retenir : dimanche 6 mars LOTO « BINGO Anglais-Français ». À vos calendriers ! Venez nombreux participer au seul loto proposé en anglais. Vous pourrez vous entraîner ou réviser en écoutant les numéros en anglais, mais aussi, découvrir des expressions anglaises aussi drôles qu'inattendues ! Tombola ! Stage d'anglais à gagner ! Une quine spéciale enfants !

Renseignements et inscriptions : GARD'N PARTY – agardnparty@gmail.com – 06 65 70 48 18

Milhaud Mille dons

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

Encore une année difficile, mais nous n'avons pas ménagé nos efforts.

2021 fut malgré tout bien remplie avec, en mars, la collecte nationale des Restos du Cœur, et en juillet, notre vide grenier. Puis, le lancement du Téléthon au Pont du Gard, le 9 octobre, a précédé nos manifestations et événements au profit de l'AFM. Notre loterie a commencé en octobre et notre loto a eu lieu le 28 novembre. L'ouverture du Téléthon, le vendredi 3 décembre, avec les pompiers de Nîmes ont ravies les enfants de Milhaud qui ont accouru à la sortie des écoles pour essayer la lance ou tout simplement grimper dans le camion des pompiers. Ils étaient venus en 2018 et nous les remercions d'avoir répondu présents encore cette année. Nous étions bien sûr présents avec les associations le samedi sur la place Frédéric Mistral avec nos créations et notre buvette, ainsi que le dimanche sur le marché.



La coopération des associations dans un même projet permet de proposer des activités diverses et une vie associative plus dynamique. C'est dans cet esprit que Milhaud Mille dons a été créée et qu'elle compte continuer. Le résultat annoncé au repas du samedi soir nous encourage à continuer dans cette voie.

Milhaud Mille dons a pu reverser 4 000 € à l'AFM TELETHON et remettre un chèque de 1 200 € au CENTRE d'ÉDUCATION CONDUCTIVE DU GARD.

Merci à tous de votre générosité et votre mobilisation.

L'ensemble des adhérents de Milhaud Mille dons vous souhaite une très bonne année 2022.

Judo Club de Milhaud

RENDEZ-VOUS LE 13 MARS

Le judo club de Milhaud vous souhaite une année 2022 riche en succès, en bonne santé et sérénité. La pandémie nous a appris l'adaptabilité. Nous tenons à remercier les judokas et leur famille pour leur confiance et leur fidélité.

À l'heure où nous écrivons cet article, nous maintenons notre loto le 13 mars et notre challenge Kamel Guedih en avril.

Souhaitons que notre persévérance à appliquer les gestes barrières nous permettent de réaliser nos projets. Nous vous donnons rendez-vous le 13 mars ou sur notre page Facebook pour plus d'informations. Les membres du bureau et les professeurs.

Tennis Club Milhaudois

LES ENTRAÎNEMENTS ONT PU REPRENDRE



Le Tennis Club Milhaudois vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. Que cette nouvelle année soit remplie de bons moments sur les courts et, nous l'espérons très bientôt, lors de rendez-vous festifs.

L'année sportive 2021 a été, comme la précédente, perturbée par le contexte sanitaire. À ces difficultés se sont ajoutées les dégradations dues aux intempéries de septembre 2021. Malgré tout, l'école de tennis, le jeu libre de loisir, ainsi que les entraînements encadrés ont pu reprendre.

Le club continue toujours de travailler autour de différents projets, notamment événementiels, alors espérons que cette nouvelle année voit la situation sanitaire s'améliorer afin de pouvoir profiter du plaisir de se retrouver librement autour de notre chère petite balle jaune.

Tous nos vœux de joie, de bonheur et de santé.

Le bureau du TCM

Vu à Milhaud

Un rapace a élu domicile autour de l'école Jean de la Fontaine.

On peut l'apercevoir tôt le matin perché sur la rambarde de l'escalier de la cour et il n'est pas rare que les enfants le voient survoler la cour de récréation.

Ce rapace n'a pas encore été identifié, mais des connaisseurs pensent à un milan noir aussi appelé milan à bec jaune.

Si vous avez des connaissances en ornithologie, merci de nous faire part de votre avis.



**Nous remercions tous les annonceurs
qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.**

**Consultez-les pour vos achats,
ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.**

Naissances

DESCHAMPES Sofia, le 8 septembre 2021
CASAGRANDE Léna, le 22 septembre 2021
REGAL Agathe, le 10 octobre 2021
EYNAUD SCHMITT Julia, le 13 octobre 2021
GARZON Chloé, le 18 décembre 2021
THESIN Zoé, le 19 décembre 2021

Bienvenue

Mariages

KOUACHI Charafdin & MOUMEN Ilhem, le 30 octobre 2021

Félicitations

Décès

MARTINEZ ESCUDERO Pedro, le 25 septembre 2021
PRADES veuve GADÉA Eveline, le 26 septembre 2021
TISSEYRE veuve ARNOUX Raymonde, le 9 novembre 2021
MOKHTARI épouse CHABAUD Daouia, le 13 novembre 2021
GARCIA Ange, le 6 décembre 2021
AGULHON épouse GRANIER Nicole, le 14 décembre 2021
IMBERT veuve GALLICE Lucette, le 16 décembre 2021

Qu'éances

AVEC NOUS, RENCONTREZ VOTRE TERRAIN À BÂTIR



Choisir votre terrain à bâtir c'est faire une rencontre, avoir le coup de cœur pour un lieu qui vous correspond. GGL Aménagement vous accompagne pour écrire cette belle histoire qui commence...

Nous concevons pour vous des quartiers où il fait bon vivre, des espaces adaptés à vos besoins, au cœur de l'environnement que vous aurez choisi.

Engagés dans votre projet de vie.

ggl
AMÉNAGEMENT

ggl-amenagement.com

04 66 689 689

Groupe **GGL**